



Le 2 avril 2025

Avis au lecteur

Le 27 mars 2025, Industries Lassonde inc. a déposé ses états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sur SEDAR+ (le « **Dépôt initial** »). Ces états financiers annuels consolidés audités sont redéposés uniquement pour corriger une erreur manifeste dans le tableau de la Note 24.7.2 (Informations financières résumées) dans la ligne « Résultat d'exploitation » pour l'année close le 31 décembre 2024. Le tableau de la Note 24.7.2 présente certaines informations financières des filiales faisant l'objet de participations ne donnant pas le contrôle. Le Dépôt initial indiquait que le résultat d'exploitation de ces filiales pour cette période était de 155 587 000 \$, alors qu'il aurait dû être de 21 707 000 \$.

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessus, il n'y a pas d'autres modifications au Dépôt initial.

INDUSTRIES LASSONDE INC.

755, rue Principale
Rougemont (Québec)
Canada J0L 1M0

info@lassonde.com
www.lassonde.com

T : 450 469-4926



Rapport des états financiers consolidés

Industries Lassonde inc.

Exercice terminé
le 31 décembre 2024



Lassonde

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3
États consolidés du résultat net	7
États consolidés du résultat global	8
États consolidés de la situation financière	9
États consolidés des capitaux propres	10
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	11
Notes afférentes aux états financiers consolidés	12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Industries Lassonde inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Industries Lassonde inc. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états consolidés du résultat, du résultat global et des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Regroupement d'entreprise - Immobilisations incorporelles et contreparties éventuelles - se reporter aux notes 3 et 6 des états financiers consolidés

Description de la question clé de l'audit

Le 8 août 2024, une filiale américaine détenue à 90 % par la Société a complété l'acquisition de The Zidian Group. La Société a comptabilisé à la juste valeur les actifs acquis et les passifs repris, y compris des immobilisations incorporelles correspondant à des marques de commerce et à des relations clients (les « immobilisations incorporelles »). La transaction comprend des contreparties éventuelles (les « contreparties éventuelles ») basées sur l'atteinte d'objectifs financiers précis par l'entité acquise ainsi que sur la satisfaction d'autres conditions. Pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles et des contreparties éventuelles, la direction a dû formuler des hypothèses à l'égard des prévisions de flux de trésorerie, des taux d'actualisation, des taux de redevance et des probabilités de renouvellement de certaines ententes.

Les estimations et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des contreparties éventuelles sont les projections de revenus et les taux d'actualisation. Les estimations et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles qui sont les plus subjectives sont les projections de revenus et les taux d'actualisation (pour toutes les immobilisations incorporelles), les taux de redevances (pour les marques de commerce), les marges du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »), ainsi que les probabilités de renouvellement de certaines ententes (pour les relations clients) (collectivement, les « hypothèses importantes »). Nous avons dû exercer un degré de jugement élevé et effectuer des travaux d'audit supplémentaires à leur égard, incluant le recours à des spécialistes en juste valeur.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit à l'égard des hypothèses importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles et des contreparties éventuelles comprenaient les suivantes, entre autres :

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des projections de revenus et des marges du BAIIA, en considérant :
 - les résultats historiques de l'entreprise acquise;
 - des rapports sectoriels qui sont accessibles au public;
 - les analyses sous-jacentes de la direction détaillant les plans de croissance;
 - les résultats réels de l'entreprise acquise après l'acquisition;
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des probabilités de renouvellement de certaines ententes en acquérant une compréhension de la nature des relations clients actuelles;
- Avec l'aide de spécialistes en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux de redevance et des taux d'actualisation en testant les informations sources sur lesquelles repose leur détermination et en établissant une fourchette d'estimations indépendantes, que nous avons comparées aux taux de redevance et aux taux d'actualisation choisis par la direction.

Stocks - évaluation du caractère suffisant des éléments probants à l'égard de l'existence des stocks - se reporter aux notes 2.6 et 14 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Les stocks comprennent les stocks de production, soit les matières premières et fournitures, ainsi que les produits finis. Les soldes sont répartis géographiquement dans l'ensemble du Canada et des États-Unis, ainsi que dans de nombreuses installations de fabrication et installations de tiers (collectivement, les « installations »). Les processus de comptabilisation relatifs à l'existence des stocks reposent sur divers systèmes d'inventaire permanent qui comprennent différents systèmes de technologie de l'information (TI). Pour vérifier l'exactitude des registres de stocks, la Société effectue une combinaison de dénombrements annuels des stocks qui ont lieu avant la fin, vers la fin ou à la fin de l'exercice et de dénombrements cycliques des stocks qui ont lieu tout au long de l'exercice.

Compte tenu de l'importance des stocks pour les activités de la Société et de la mise en œuvre de procédures d'audit dans un grand nombre d'installations dispersées géographiquement, l'évaluation du caractère suffisant des éléments probants à l'égard de l'existence des stocks a nécessité des travaux d'audit accrus pour déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des procédures de dénombrement des stocks à exécuter.

Traitement de la question pendant l'audit

Nos procédures d'audit à l'égard de l'existence des stocks comprenaient les suivantes, entre autres :

- Nous avons analysé la localisation des stocks afin de déterminer dans quelles installations notre présence aux dénombrements des stocks était requise;
- Nous avons évalué l'efficacité de certains contrôles internes liés au processus de dénombrements cycliques des stocks de la Société pour des installations choisies;
- Concernant les installations choisies pour les dénombrements des stocks :
 - Nous avons observé la mise en œuvre des procédures de dénombrement des stocks de la direction et effectué des échantillons de dénombrement indépendant;
 - Nous avons analysé toutes les différences par rapport à nos échantillons et évalué leur incidence dans le contexte du solde des stocks dans son ensemble;

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- En ce qui concerne les dénombrements des stocks ayant eu lieu à une autre date que la fin de l'exercice, nous avons testé les mouvements relatifs à ces stocks pour la période entre la date du dénombrement et la date de fin d'exercice;
- Pour un échantillon d'installations de tiers, nous avons envoyé des confirmations, examiné le rapprochement préparé par la direction et évalué toutes les différences;
- Nous avons évalué le caractère suffisant, dans son ensemble, des éléments probants obtenus à l'égard de l'existence des stocks.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Pain.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ⁽¹⁾

Le 27 mars 2025

Montréal, Québec

⁽¹⁾ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A129221

États consolidés du résultat net*(en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)*

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2024	31 déc. 2023
		\$	\$
Ventes	7	2 600 891	2 314 949
Coût des ventes		1 902 805	1 727 231
Marge brute		698 086	587 718
Frais de vente et d'administration		523 338	452 314
Résultat d'exploitation		174 748	135 404
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée		–	(2 884)
Frais financiers	9	24 390	16 755
Autres (gains) pertes	10	(4 210)	(5 742)
Résultat avant impôts		154 568	121 507
Impôts sur le résultat	11	41 176	33 248
Résultat net		113 392	88 259
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		114 124	87 531
Aux participations ne donnant pas le contrôle	24	(732)	728
		113 392	88 259
Résultat de base et dilué par action (en \$)		16,73	12,83
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	24	6 822	6 822

Des informations supplémentaires concernant le résultat net sont présentées à la note 8.

États consolidés du résultat global*(en milliers de dollars canadiens)
(audités)*

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2024	31 déc. 2023
		\$	\$
Résultat net		113 392	88 259
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie des actifs et passifs financiers			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture	12	598	428
Reclassement de (gains) pertes sur instruments financiers désignés à des fins de couverture	12	(597)	(1 263)
Impôts sur le résultat	11	(1)	213
		–	(622)
Écart de change découlant de la conversion d'établissements à l'étranger		59 839	(14 570)
		59 839	(15 192)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie des actifs non financiers			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture	12	34 372	(908)
Impôts sur le résultat	11	(8 947)	266
		25 425	(642)
Coût des prestations des régimes à prestations définies			
Réévaluations de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies	26	(5 489)	(9 247)
Impôts sur le résultat	11	1 447	2 448
		(4 042)	(6 799)
		21 383	(7 441)
Total des autres éléments du résultat global		81 222	(22 633)
Résultat global		194 614	65 626
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		188 769	66 234
Aux participations ne donnant pas le contrôle	24	5 845	(608)
		194 614	65 626

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Note	Au 31 déc. 2024 \$	Au 31 déc. 2023 \$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		28 227	19 842
Débiteurs	13	213 527	188 321
Impôt à recouvrer		9 245	4 206
Stocks	14	472 182	386 619
Instruments dérivés		11 740	173
Autres actifs à court terme	15	36 599	37 479
		771 520	636 640
Instruments dérivés		281	74
Immobilisations corporelles	16	657 654	500 821
Immobilisations incorporelles	17	336 297	184 560
Actif net au titre des prestations définies	26	6 199	21 957
Actifs d'impôt différé	11	6 371	–
Autres actifs à long terme		796	757
Goodwill	18	498 715	320 895
		2 277 833	1 665 704
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		1 251	4 030
Créditeurs et charges à payer	19	429 583	330 412
Impôt exigible		19 094	7 066
Instruments dérivés		1 329	6 425
Autres passifs à court terme	20	30 124	5 716
Tranche à court terme de la dette à long terme	21	25 077	18 525
		506 458	372 174
Instruments dérivés		34	–
Dette à long terme	21	452 413	191 995
Passif relatif au régime incitatif à long terme		11 226	5 323
Passif net relatif aux régimes de retraite	26	1 335	830
Passifs d'impôt différé	11	113 689	99 480
Autres passifs à long terme	23	26 859	–
		1 112 014	669 802
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société		1 070 041	922 570
Participations ne donnant pas le contrôle		95 778	73 332
		1 165 819	995 902
		2 277 833	1 665 704

Au nom du conseil d'administration


Nathalie Lassonde
administratrice

Chantal Bélanger
administratrice

États consolidés des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société					
	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres réserves ⁱ⁾	Résultats non distribués	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2023	46 660	1 360	73 777	800 773	73 332	995 902
Résultat net	–	–	–	114 124	(732)	113 392
Autres éléments du résultat global	–	–	78 687	(4 042)	6 577	81 222
Transfert aux actifs non financiers ⁱⁱ⁾	–	–	(13 793)	–	(426)	(14 219)
Dividendes	–	–	–	(27 286)	–	(27 286)
Investissement des participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	16 808	16 808
Ajustement des participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(219)	219	–
Solde au 31 décembre 2024	46 660	1 360	138 671	883 350	95 778	1 165 819
Solde au 31 décembre 2022	46 660	1 360	94 102	735 044	60 401	937 567
Résultat net	–	–	–	87 531	728	88 259
Autres éléments du résultat global	–	–	(14 498)	(6 799)	(1 336)	(22 633)
Transfert aux actifs non financiers ⁱⁱ⁾	–	–	(5 827)	–	(227)	(6 054)
Dividendes	–	–	–	(15 003)	–	(15 003)
Regroupement d'entreprises ⁱⁱⁱ⁾	–	–	–	–	13 766	13 766
Solde au 31 décembre 2023	46 660	1 360	73 777	800 773	73 332	995 902

i) Comprend la réserve de couverture et la réserve au titre de l'écart de change.

ii) Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

iii) Participation ne donnant pas le contrôle comptabilisée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Des informations supplémentaires concernant les capitaux propres sont présentées à la note 24.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie*(en milliers de dollars canadiens)**(audités)*

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2024	31 déc. 2023
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		113 392	88 259
Ajustements :			
Impôts sur le résultat	11	41 176	33 248
Charges nettes d'intérêts	9	23 490	15 987
Amortissement des immobilisations	8	80 527	63 267
(Gains) pertes sur immobilisations		229	(1 107)
Variation de juste valeur d'instruments financiers		(1 045)	(149)
Coût du régime incitatif à long terme, net des versements		3 611	2 504
Coût des régimes de retraite porté en résultat, net des cotisations		10 774	(42)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée		–	2 884
(Gains) pertes de change latents		(1 035)	(994)
Gain sur un regroupement d'entreprises	6	–	(1 905)
Autres		90	49
		271 209	202 001
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	25	13 658	46 694
Impôts nets versés		(32 830)	(10 598)
Intérêts nets versés		(23 154)	(15 163)
Règlement d'instruments dérivés		4 992	1 923
		233 875	224 857
Activités de financement			
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction		241 373	(67 789)
Augmentation de la dette à long terme, nette des coûts de transaction		2 500	–
Remboursement de la dette à long terme		(14 498)	(8 877)
Dividendes versés		(27 286)	(15 003)
Investissement des participations ne donnant pas le contrôle	24	15 223	–
		217 312	(91 669)
Activités d'investissement			
Contrepartie versée lors d'un regroupement d'entreprises, nette des fonds en caisse acquis	6	(324 555)	(9 000)
Acquisition nette d'immobilisations corporelles		(105 988)	(95 881)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(9 866)	(10 511)
Acquisition d'autres actifs à long terme		(434)	–
		(440 843)	(115 392)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		10 344	17 796
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		15 812	(1 710)
Effet des écarts de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		820	(274)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	25	26 976	15 812

Des informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie sont présentées à la note 25.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Table des matières

Note 1.	Description de la Société.....	13
Note 2.	Informations significatives sur les méthodes comptables	13
Note 3.	Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations	20
Note 4.	Adoption de normes IFRS de comptabilité	22
Note 5.	Modifications comptables futures	22
Note 6.	Regroupements d'entreprises.....	23
Note 7.	Ventes.....	27
Note 8.	Informations supplémentaires concernant le résultat net.....	27
Note 9.	Frais financiers.....	28
Note 10.	Autres (gains) pertes	28
Note 11.	Impôts sur le résultat	29
Note 12.	Instruments financiers	31
Note 13.	Débiteurs	37
Note 14.	Stocks.....	37
Note 15.	Autres actifs à court terme	37
Note 16.	Immobilisations corporelles.....	38
Note 17.	Immobilisations incorporelles	40
Note 18.	Goodwill.....	42
Note 19.	Créditeurs et charges à payer.....	43
Note 20.	Autres passifs à court terme	43
Note 21.	Dettes à long terme	44
Note 22.	Régime incitatif à long terme.....	46
Note 23.	Autres passifs à long terme.....	48
Note 24.	Capitaux propres	48
Note 25.	Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie.....	51
Note 26.	Avantages postérieurs à l'emploi.....	53
Note 27.	Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers	58
Note 28.	Gestion du capital	64
Note 29.	Engagements et éventualités.....	64
Note 30.	Informations sectorielles.....	65
Note 31.	Transactions entre parties liées	66
Note 32.	Intérêts détenus dans d'autres entités.....	68
Note 33.	Événement postérieur à la date de clôture	68

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 1. Description de la Société

Industries Lassonde inc. est une société constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions de catégorie A à droit de vote subalterne (« catégorie A ») sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole LAS.A. Le siège social est situé au 755, rue Principale, Rougemont, Québec, Canada.

Industries Lassonde inc. et ses filiales (ensemble, « la Société ») est un chef de file de l'industrie des aliments et des boissons en Amérique du Nord. La Société développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de produits de marque nationale et de marque privée, incluant des jus et boissons de fruits, des produits d'aliments de spécialité ainsi que des collations à base de fruits. Elle fabrique et commercialise aussi des sauces aux canneberges ainsi que des vins sélectionnés, des cidres et d'autres boissons alcoolisées.

Les produits de marque nationale de la Société sont vendus dans des emballages variés et sous de nombreuses marques de commerce de propriété exclusive, ainsi que sous des marques de commerce dont la Société détient les droits d'utilisation. La Société fabrique également des produits de marque privée pour la grande majorité des principaux détaillants et grossistes en Amérique du Nord.

Note 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 mars 2025. Ils ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les informations significatives sur les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

2.1 Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de Industries Lassonde inc. et de ses filiales. Les soldes, produits, charges et flux de trésorerie intersociétés sont entièrement éliminés lors de la consolidation. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec celles de Industries Lassonde inc.

2.1.1 Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Il y a contrôle lorsque la Société détient le pouvoir sur l'entité, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

2.1.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent à la quote-part des capitaux propres des filiales qui en font l'objet.

2.2 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs transférés par l'acquéreur. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les frais connexes liés aux regroupements d'entreprises sont portés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris, de même que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à leur juste valeur à cette date. Le résultat net de l'entreprise acquise est inclus dans le résultat net consolidé de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le goodwill est évalué comme l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant de la participation ne donnant pas le contrôle sur la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Si, à la date d'acquisition, le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la contrepartie transférée, l'excédent est porté immédiatement en résultat net à titre de gain sur un regroupement d'entreprises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.3 Monnaies

2.3.1 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar canadien. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

2.3.2 Conversion de monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité (« monnaie étrangère ») sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture tandis que les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change historique. Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction, sauf pour l'amortissement qui est converti au taux de change historique. Les gains et pertes de change découlant de la conversion de ces éléments et transactions sont portés en résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent, dans les autres (gains) pertes.

Les éléments d'actif et de passif d'un établissement à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Ses produits et charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les écarts de change découlant de la conversion d'un établissement à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

2.4 Constatation des ventes

La Société comptabilise les produits tirés de contrats conclus avec ses clients au moment où le transfert de contrôle a lieu pour un montant correspondant à la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit.

2.4.1 Revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés lorsque la Société a rempli les conditions et obligations en vertu du contrat et que le client obtient le contrôle des produits. Ainsi, la Société comptabilise ses revenus comme suit :

- ♦ Au moment où les biens sont livrés chez le client et qu'il en accepte la possession, si la Société a une obligation de livrer les biens à un endroit spécifié par le client;
- ♦ Au moment où les biens quittent les établissements de la Société par l'entremise du transporteur du client, puisque le contrôle est dans ce cas transféré au client lorsque le transporteur a pris possession des biens; ou
- ♦ Au moment où la fabrication des biens est complétée, même si ces derniers ne sont pas livrés, pour les contrats où la possession des biens est transférée au client dès ce moment et où l'obligation de la Société se limite à la fabrication.

La contrepartie correspond au prix de vente, déduction faite des frais commerciaux sous forme de rabais ou de redevances liés à la promotion des produits et des frais de référencement liés au lancement de ses produits.

2.4.2 Revenus tirés de la prestation de services

Les revenus tirés de la prestation de services correspondent principalement aux services de livraison rendus après que le transfert de contrôle des biens à livrer ait eu lieu. Ils sont constatés distinctement des revenus tirés de la vente de produits, au moment de la livraison des biens chez le client. Les frais d'expédition et de manutention relatifs à ces revenus sont classés dans les frais de vente et d'administration dans l'état consolidé du résultat net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.5 Impôts sur le résultat

L'impôt exigible et l'impôt différé sont portés en résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments constatés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

2.5.1 Impôt exigible

L'impôt exigible est établi en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements à l'impôt payable ou recevable relatif aux exercices précédents.

Le résultat imposable de la période diffère du résultat avant impôts présenté à l'état consolidé du résultat net, car il exclut des éléments de produits et de charges qui seront imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont ni imposables ni déductibles, et inclut des éléments de produits et de charges d'exercices précédents qui sont imposables ou déductibles au cours du présent exercice.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à interprétation.

2.5.2 Impôt différé

L'impôt différé est constaté sur les différences temporaires, attribuables à des éléments dont le traitement aux fins fiscales diffère du traitement aux fins comptables, entre les valeurs comptables des actifs et passifs présentés à l'état consolidé de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes utilisées aux fins d'impôt.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée et est calculé en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé pour lesquels il existe un droit de compensation au sein d'une même administration fiscale sont présentés au net dans l'état consolidé de la situation financière, et ce, à l'égard d'une même entité imposable ou d'entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

2.6 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. Il comprend les coûts d'acquisition nets des rabais, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des produits finis comprend une quote-part des frais généraux de production basée sur la capacité de production normale. Les stocks comprennent également, provenant de la réserve de couverture, des gains et pertes sur les instruments dérivés visant la couverture des fluctuations des taux de change relatifs aux achats de stocks libellés en monnaies étrangères et la couverture des fluctuations de prix relatifs aux achats de matières premières.

2.7 Immobilisations corporelles

2.7.1 Actifs détenus en propre

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation corporelle jusqu'au moment où elle est dans l'état nécessaire pour être exploitée de la manière prévue par la direction. Les subventions publiques reçues ou à recevoir pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont portées en diminution du coût. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composantes présentant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes qui sont amorties séparément. Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle, qui correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif, est porté en résultat net dans les frais de vente et d'administration.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.7.2 Actifs au titre de droits d'utilisation

Lorsqu'un contrat est conclu, la Société évalue s'il est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé.

Tous les contrats de location sont constatés à l'état consolidé de la situation financière en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats d'une durée de 12 mois ou moins et les contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Ceux-ci sont portés en résultat net de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de location futurs selon le taux implicite des contrats, s'ils peuvent être déterminés facilement, ou selon le taux d'emprunt marginal de la Société. Les paiements de location futurs incluent les loyers fixes, les loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date du début et les paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat dont l'exercice par la Société est raisonnablement certain. Lorsque les paiements de location comprennent des montants relatifs à des composantes non locatives, ils sont inclus dans le calcul des obligations locatives. Les obligations locatives sont présentées dans la dette à long terme à l'état consolidé de la situation financière.

L'évaluation initiale des actifs au titre de droits d'utilisation correspond aux obligations locatives majorées de tout paiement de loyer effectué à la date de début ou avant cette date et des coûts initiaux. Ils sont ensuite évalués au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. L'amortissement est calculé sur la durée la plus courte entre la durée des contrats de location et la durée d'utilité estimée des actifs sous-jacents. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont présentés dans les immobilisations corporelles à l'état consolidé de la situation financière.

Les paiements de location qui n'ont pas été inclus dans les obligations locatives sont portés en résultat net dans la période à laquelle ils se rapportent.

En cas de modification des contrats de location, les obligations locatives sont réévaluées et un ajustement correspondant est effectué aux actifs au titre de droits d'utilisation. Les gains ou les pertes sur modification de contrats de location sont présentés dans les frais de vente et d'administration à l'état consolidé du résultat net.

2.8 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées seulement lorsque la Société a l'assurance raisonnable qu'elle satisfait aux conditions et qu'elle recevra les subventions. Les subventions publiques liées à des actifs, y compris les crédits d'impôt pour investissement et innovation, sont portées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif correspondant. Elles sont ensuite portées en résultat net sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable qu'elles ont permis d'acquérir, en réduction de la charge d'amortissement.

2.9 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées d'immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises et d'immobilisations incorporelles acquises séparément.

2.9.1 Immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill dans la mesure où elles répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût de ces immobilisations incorporelles correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, si amortissables, et du cumul des pertes de valeur.

2.9.2 Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, si amortissables, et du cumul des pertes de valeur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.10 Dépréciation d'actifs non financiers

2.10.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

À chaque date de clôture, la Société revoit les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, s'il y a lieu. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Afin d'évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est alors portée en résultat net dans les frais de vente et d'administration.

2.10.2 Goodwill

À chaque exercice, ou plus fréquemment lorsque des événements ou circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill.

Le goodwill est attribué aux filiales de la Société, soit les UGT, bénéficiant de la synergie du regroupement d'entreprises. La Société détermine s'il y a perte de valeur en évaluant si la valeur comptable de l'UGT à laquelle le goodwill se rattache excède sa valeur recouvrable. Dans un tel cas, la perte de valeur est initialement attribuée au goodwill et tout excédent est attribué à la valeur comptable des autres actifs de l'UGT de façon proportionnelle.

Toute perte de valeur du goodwill est portée en résultat net de la période au cours de laquelle elle est identifiée dans les frais de vente et d'administration. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

2.11 Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue et si la vente est considérée comme hautement probable. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

2.12 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance et/ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, s'il est plus probable qu'improbable que la Société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actualisée et l'augmentation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée dans les frais financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.13 Régimes à prestations définies

À chaque date de clôture des états financiers consolidés annuels, une extrapolation des données des plus récentes évaluations actuarielles complètes est effectuée par des actuaires indépendants afin de mesurer, aux fins de la comptabilisation, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur de l'actif des régimes de retraite.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de la période et, s'il y a lieu, le coût des services passés sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le taux d'actualisation, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité.

Le taux d'actualisation est choisi par la direction à la lumière d'un examen des taux d'intérêt actuels du marché sur les obligations à taux fixe de corporations de première qualité, taux qui sont ajustés pour tenir compte de la durée des sorties de trésorerie futures attendues au titre des prestations de retraite.

L'actif net ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la juste valeur de l'actif des régimes à prestations définies, déduction faite de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par les régimes ou sous forme de réductions de cotisations futures à verser aux régimes.

Les composantes du coût des prestations des régimes à prestations définies sont comptabilisées comme suit :

- ♦ Le coût des services rendus au cours de la période est porté en résultat net;
- ♦ Les intérêts nets sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies sont portés en résultat net; et
- ♦ Les réévaluations de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies sont portées dans les autres éléments du résultat global. Elles sont comptabilisées dans les résultats non distribués à l'état consolidé des capitaux propres et comprennent :
 - Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience des régimes, de changements dans les hypothèses financières et démographiques; et
 - Le rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts.

2.14 Instruments financiers

2.14.1 Classement des instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers sont ultérieurement classés comme étant évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique lié à la gestion de ces actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les passifs financiers sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

2.14.2 Dépréciation des actifs financiers classés au coût amorti

Lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture, la Société évalue les pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés au coût amorti. Ces pertes de crédit attendues sont évaluées au moyen d'une matrice fondée sur l'historique des pertes de crédit et sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers classés au coût amorti est comptabilisée en résultat net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.14.3 Instruments dérivés

La Société a recours à certains instruments dérivés afin :

- ♦ D'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt influant sur sa charge d'intérêt;
- ♦ D'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change influant sur ses achats de matières premières et fournitures, ses acquisitions d'immobilisations corporelles et sa dette à long terme;
- ♦ De réduire les risques liés aux fluctuations des prix de certaines matières premières et fournitures; et
- ♦ De réduire les risques liés aux fluctuations de la valeur marchande des actions de catégorie A en lien avec le régime incitatif à long terme.

La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risque acceptables et n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives. La Société a recours à ces instruments financiers uniquement dans le but de couvrir des opérations futures hautement probables ainsi que des engagements ou obligations existants.

Les gains et pertes découlant de la réévaluation périodique d'instruments dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont portés en résultat net. Ils sont présentés au net avec l'élément faisant l'objet d'une couverture économique.

Les gains et pertes découlant de la réévaluation périodique des autres instruments dérivés sont portés en résultat net dans les autres (gains) pertes en tant que variation de juste valeur d'instruments dérivés.

2.14.4 Comptabilité de couverture

Documentation

La Société utilise la comptabilité de couverture lorsqu'elle se conforme aux règles qui le lui permettent. La Société constitue une documentation en bonne et due forme pour les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que pour son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments de couverture à des actifs ou passifs spécifiques figurant à l'état consolidé de la situation financière ou encore à des opérations spécifiques prévues. La Société détermine aussi, de façon méthodique, tant lors de la mise en place de la couverture que par la suite, si les instruments financiers désignés à des fins de couverture répondent aux contraintes d'efficacité.

Couverture de flux de trésorerie

La Société utilise la comptabilité de couverture pour couvrir le risque de prix et le risque de change de certains de ses achats de matières premières et fournitures, pour couvrir le risque de change de certaines de ses acquisitions d'immobilisations corporelles et pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur certains de ses emprunts à taux variable.

Lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs ou de passifs financiers, la variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul est présenté à titre de réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Toute portion inefficace est immédiatement portée en résultat net dans les autres (gains) pertes.

Lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs non financiers (par exemple des stocks), la variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat global à titre d'autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et le cumul est présenté à titre de réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres. Le montant porté dans le cumul de la réserve de couverture est transféré directement des capitaux propres à la valeur comptable initiale des actifs non financiers couverts lors de leur acquisition.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Lorsque la relation de couverture ne satisfait plus aux règles de la comptabilité de couverture ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de manière prospective pour cette relation ou instrument. Si l'élément couvert est un actif ou passif financier, les gains ou pertes cumulés demeurent dans la réserve de couverture et sont reclassés en résultat net dans la même période où l'élément couvert sous-jacent est constaté au résultat net. Dans le cas où l'élément couvert est un actif non financier, les gains ou pertes cumulés demeurent dans la réserve de couverture et sont transférés des capitaux propres à la valeur comptable initiale des actifs non financiers couverts lors de leur acquisition. De plus, si la Société estime que l'opération future ne se réalisera pas, les gains ou pertes cumulés constatés dans la réserve de couverture sont immédiatement reclassés en résultat net dans les autres (gains) pertes.

Note 3. Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges dans les présents états financiers consolidés et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et actifs éventuels. Ces hypothèses et ces estimations sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, incluant les événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses et d'estimations pourraient donc différer de celles-ci.

Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées ci-dessous :

3.1 Évaluation des revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés au montant de contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit. Ce montant comprend des déductions pour rabais ou redevances dont l'établissement requiert, dans certains cas, des hypothèses fondées sur des estimations basées sur l'historique et l'expérience de la Société.

3.2 Évaluation des impôts sur le résultat

La préparation des états financiers consolidés requiert une estimation des impôts sur le résultat et des actifs et passifs d'impôt différé selon les lois fiscales des divers territoires où la Société exerce ses activités.

Des hypothèses et estimations sont émises afin de déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisé, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur de la Société ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être réduit si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en ampleur, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Le recours au jugement est également nécessaire pour évaluer l'incidence des interprétations, des lois et règlements fiscaux, de façon à s'assurer de l'intégralité et de la présentation fiable de l'impôt à recouvrer, de l'impôt exigible ainsi que des actifs et passifs d'impôt différé.

3.3 Évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives

Les paiements de location futurs utilisés pour calculer la valeur des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives comprennent les paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat dont l'exercice par la Société est raisonnablement certain. La détermination de l'avantage économique à exercer ces options requiert l'usage d'hypothèses et d'estimations telles que l'utilisation prévue des biens loués et les conditions futures du marché. La prise en compte ou non des paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat peut avoir une incidence significative sur la valeur des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives. Afin d'évaluer les obligations locatives à la valeur actualisée des paiements de location futurs, la Société doit déterminer son taux marginal d'emprunt lorsque le taux implicite du contrat ne peut être déterminé facilement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

3.4 Évaluation des actifs et passifs au titre des prestations définies

L'évaluation par la Société des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies et du calcul des intérêts nets sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des prestations des régimes à prestations définies porté en résultat net et en autres éléments du résultat global ainsi que de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies présenté à l'état consolidé de la situation financière.

Se reporter à la note 26 pour en savoir plus sur les hypothèses utilisées.

3.5 Évaluation d'actifs non financiers

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'UGT auxquels est affecté le goodwill nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres tels que les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables; il requiert donc l'exercice du jugement de façon substantielle. Les tests de dépréciation sur les immobilisations corporelles et incorporelles sont également fondés sur des hypothèses. Toute dégradation future des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer les valeurs comptables actuelles des immobilisations corporelles et incorporelles.

Se reporter à la note 18 pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill.

3.6 Regroupement d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur de la contrepartie transférée ainsi que des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris à la date d'acquisition.

Les hypothèses et estimations utilisées ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actif et de passif dans l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, la détermination des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification des immobilisations incorporelles et la détermination de leurs durées d'utilité auront une incidence sur le résultat net de la Société.

Se reporter à la note 6 pour en savoir plus sur les hypothèses et estimations utilisées.

3.7 Évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3

La Société doit émettre des hypothèses et utiliser des estimations lorsqu'elle évalue la juste valeur des contreparties éventuelles à payer relatives à un regroupement d'entreprises. Les principales hypothèses émises et estimations utilisées concernent le volume de vente de certains produits au cours des deux années suivant l'acquisition, la prolongation ou non d'une entente avec un client à l'échéance de celle-ci, la survenance ou non d'événements reliés aux coûts de la main d'œuvre ainsi que le taux d'actualisation. Dans des circonstances où les hypothèses émises et les estimations utilisées s'avèreraient significativement différentes des données observées ultérieurement, l'écart aurait une incidence sur le résultat net de la Société et sur le montant constaté à l'état consolidé de la situation financière.

Se reporter aux notes 6 et 12 pour en savoir plus sur les hypothèses et estimations utilisées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 4. Adoption de normes IFRS de comptabilité

4.1 IAS 1 Présentation des états financiers

Le 1^{er} janvier 2024, la Société a adopté la version modifiée de la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* qui établit une approche plus générale à l'égard du classement des passifs, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture et qui clarifie le classement des emprunts et autres passifs financiers qui ont des clauses restrictives auxquelles une entité doit se conformer.

L'adoption de la version modifiée de la norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

4.2 Accords de financement des fournisseurs

Le 1^{er} janvier 2024, la Société a adopté les versions modifiées des normes IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* qui ajoutent des obligations d'information et clarifient les obligations existantes exigeant de fournir des informations qualitatives et quantitatives liées aux accords de financement des fournisseurs.

L'adoption des versions modifiées des normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Note 5. Modifications comptables futures

5.1 IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* pour remplacer la norme IAS 1 *Présentation des états financiers*.

IFRS 18 introduit trois nouveaux types d'exigences qui visent à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises, soit :

- ♦ Amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant des catégories distinctes de produits et de charges et en imposant de nouveaux sous-totaux;
- ♦ Amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant de fournir des explications sur ces indicateurs; et
- ♦ Regroupement plus utile des informations dans les états financiers en fournissant des indications sur la manière d'organiser les informations et sur leur présentation dans les états financiers primaires ou dans les notes.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2027.

L'incidence estimée de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés de la Société est en cours d'évaluation.

5.2 Modifications de IFRS 9 et IFRS 7 : Modifications aux exigences en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a modifié les normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* afin de clarifier le classement des actifs financiers et le règlement des passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique. Des informations à fournir supplémentaires sont également ajoutées au sujet des placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au sujet des instruments financiers assortis de modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels en fonction de la réalisation ou non d'une éventualité.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'incidence estimée de ces modifications sur les états financiers consolidés de la Société est en cours d'évaluation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 6. Regroupements d'entreprises

6.1 Summer Garden

6.1.1 Description du regroupement d'entreprises

Le 8 août 2024, une filiale américaine détenue à 90,0 % par la Société a complété l'acquisition de The Zidian Group, qui exploite Summer Garden Food Manufacturing et certaines entités affiliées (ensemble, « Summer Garden »).

Située à Boardman, en Ohio, Summer Garden développe, fabrique et commercialise une large gamme de sauces et de condiments, notamment des sauces pour pâtes aux tomates et à la crème, des sauces BBQ, des trempettes et des vinaigrettes.

Ce regroupement d'entreprises permet à la Société d'augmenter sa présence dans le segment des produits d'aliments de spécialité aux États-Unis, de proposer une gamme plus étendue de produits, dont des produits de marque nationale, et de renforcer sa présence sur le marché nord-américain.

6.1.2 Comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises

La Société a finalisé la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises et a ajusté rétroactivement la juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs nets identifiables acquis afin de tenir compte de nouvelles informations obtenues à propos des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

	Final	Preliminaire
	\$	\$
Contrepartie transférée		
Contrepartie versée en trésorerie	325 933	325 933
Contreparties éventuelles à payer	45 282	45 282
Contrepartie à recevoir ⁱ⁾	(834)	–
	370 381	371 215
Actifs identifiables acquis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 378	1 378
Débiteurs	13 707	14 214
Stocks	32 588	32 647
Autres actifs à court terme	1 125	1 141
Immobilisations corporelles ⁱⁱ⁾	39 050	40 158
Immobilisations incorporelles	153 639	145 401
	241 487	234 939
Passifs repris		
Créditeurs et charges à payer	11 950	11 299
Autres passifs à court terme	–	115
Dette à long terme ⁱⁱ⁾	3 580	5 006
	15 530	16 420
Actifs nets identifiables acquis	225 957	218 519
Goodwill	144 424	152 696

i) Correspond à des ajustements du fonds de roulement.

ii) Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives d'un montant de 3 580 000 \$ (5 006 000 \$ selon l'évaluation préliminaire).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

6.1.3 Source des fonds

La transaction a été financée par le crédit d'exploitation rotatif des facilités de crédit canadiennes (« crédit rotatif CA »), par l'investissement d'une participation ne donnant pas le contrôle et par de la trésorerie.

6.1.4 Détermination de la juste valeur

La juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs nets identifiables acquis a été déterminée selon des hypothèses émises et des estimations faites par la Société.

Contreparties éventuelles à payer

L'entente conclue avec les vendeurs contient des contreparties éventuelles d'un montant maximum total de 45 000 000 \$ US qui pourraient être payées en multiples versements au cours des deux années suivant la clôture de la transaction si certains objectifs financiers sont atteints et d'autres conditions rencontrées. La juste valeur des contreparties éventuelles comptabilisées à la date d'acquisition a été évaluée selon l'estimation des probabilités liées à l'atteinte de ces objectifs financiers et la satisfaction de ces autres conditions. Ces montants sont comptabilisés dans les autres passifs à court terme et les autres passifs à long terme. Les variations ultérieures de la juste valeur, qui comprennent l'effet de la révision des principales hypothèses utilisées et l'effet du passage du temps, seront portées en résultat de la période au cours de laquelle elles surviennent, dans les autres (gains) pertes.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui ne diffère pas de manière significative de leur valeur brute contractuelle et des encaissements prévus.

Stocks

Les stocks de matières premières et fournitures sont évalués à leur juste valeur. Les stocks de produits finis sont évalués à leur valeur nette de réalisation, soit au prix de vente estimé diminué des coûts estimés pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Une combinaison des méthodes directe et indirecte de l'approche par le coût et de l'approche par le marché a été appliquée pour estimer la juste valeur des immobilisations corporelles.

Immobilisations incorporelles

L'évaluation des marques de commerce et du nom commercial de Summer Garden a été effectuée selon la méthode de l'exonération des redevances. Les méthodes des bénéfices excédentaires multipériodes, des coûts de remplacement et de la perte de profits ont été employées pour calculer la valeur des relations clients. Les méthodes d'évaluation employées se fondent principalement sur les flux de trésorerie actualisés prévus selon l'information disponible, par exemple l'historique et les projections de revenus et de bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements de Summer Garden, les probabilités de renouvellement de certaines ententes avec les clients, les taux d'actualisation et certaines autres hypothèses pertinentes.

	Durées d'utilité estimées	Juste valeur finale	Juste valeur préliminaire
		\$	\$
Technologies et logiciels	3 ans	129	–
Marques de commerce et nom commercial	20 ans	33 396	33 395
Relations clients	5 à 10 ans	120 114	112 006
		153 639	145 401

6.1.5 Goodwill découlant du regroupement d'entreprises

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est principalement attribuable au fait que le regroupement d'entreprises permettra de réaliser des économies d'échelle en raison du pouvoir d'achat supérieur du groupe consolidé et qu'il permettra d'obtenir des avantages découlant de la mise en commun de la logistique, de la distribution et du réseau de vente.

Le goodwill comptabilisé dans le cadre de ce regroupement d'entreprises est déductible linéairement aux fins fiscales sur une période de 15 ans.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

6.1.6 Frais liés à l'acquisition et au financement

	Au 31 déc. 2024
	\$
Frais d'acquisition ⁱ⁾	10 062
Frais liés au crédit rotatif CA ⁱⁱ⁾	527
	10 589

i) Comptabilisés dans les frais de vente et d'administration.

ii) Comptabilisés dans les autres actifs à long terme et amortis linéairement sur la durée de l'entente.

6.1.7 Incidence du regroupement d'entreprises sur la performance financière de la Société

Le résultat net consolidé de la Société de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 comprend des ventes d'un montant de 82 389 000 \$ et un résultat net d'un montant de 2 716 000 \$, générées par les activités de Summer Garden aux États-Unis et au Canada.

Si ce regroupement d'entreprises avait été effectué le 1^{er} janvier 2024, les ventes consolidées et le résultat net consolidé de la Société de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 se seraient chiffrés à 2 730 163 000 \$ et 125 377 000 \$, respectivement. La Société estime que ces données pro forma représentent une évaluation approximative de la performance financière de l'entreprise regroupée sur une période de 12 mois et qu'elles peuvent fournir des points de référence aux fins de comparaison avec la performance financière des périodes futures.

Pour déterminer les ventes et le résultat net consolidés pro forma de la Société si Summer Garden avait été acquise le 1^{er} janvier 2024, la Société a :

- ♦ Calculé l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles acquises selon la juste valeur provenant de la comptabilisation initiale finale du regroupement d'entreprises plutôt que selon la valeur comptable comptabilisée dans les états financiers antérieurs à l'acquisition;
- ♦ Calculé les coûts d'emprunt sur le niveau d'endettement net de la Société après le regroupement d'entreprises;
- ♦ Calculé l'effet du passage du temps sur les contreparties éventuelles à payer;
- ♦ Exclu les frais liés à l'acquisition portés en résultat par la Société et les frais de transaction du vendeur comptabilisés dans les états financiers antérieurs à l'acquisition; et
- ♦ Exclu l'incidence de l'ajustement de réévaluation des stocks à la juste valeur provenant de la comptabilisation initiale finale du regroupement d'entreprises sur le coût des ventes.

6.2 Diamond

Le 14 novembre 2023, la Société a acquis une participation supplémentaire de 20 000 000 d'actions ordinaires nouvellement émises de Diamond Estates Wines & Spirits Inc. (« Diamond ») pour une contrepartie totale de 9 000 000 \$.

Avant cette transaction, la Société détenait une participation de 19,2 % dans Diamond. En vertu d'un contrat de droit d'investisseur, la Société avait le droit de nommer deux des huit administrateurs au sein du conseil d'administration de cette entreprise. La Société avait conclu qu'elle exerçait une influence notable sur Diamond et comptabilisait sa participation selon la méthode de la mise en équivalence. Pour les fins de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société utilisait les plus récents états financiers consolidés publiés de l'entreprise associée à la date de fin de période de la Société ajustés au besoin pour tenir compte des éléments significatifs se produisant après cette date.

À la suite de cette transaction, la Société détenait une participation de 52,9 % dans Diamond et a le droit de nommer quatre des sept administrateurs au sein du conseil d'administration de Diamond. La Société a conclu qu'elle exerce le contrôle sur cette entité et la consolide depuis cette date.

Diamond est spécialisée dans la production, la commercialisation et la distribution de vins et boissons alcoolisées et ses actions sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DWS.V. Son siège social est situé à Niagara-on-the-Lake, Ontario, Canada.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Pour les fins de la consolidation, la Société utilise les plus récents états financiers consolidés publiés de Diamond à la date de fin de période de la Société ajustés au besoin pour tenir compte des éléments significatifs se produisant après cette date.

Ce regroupement d'entreprises permet principalement à la Société de renforcer sa présence sur le marché canadien du vin et du cidre de pomme ainsi que de proposer une gamme plus étendue de produits.

La répartition de la juste valeur des actifs acquis et passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition ainsi que le gain sur un regroupement d'entreprises se détaille comme suit :

	Final
	\$
Actifs à court terme acquis	32 278
Actifs à long terme acquis	30 795
	63 073
Passifs à court terme repris	22 837
Passifs à long terme repris	11 009
	33 846
Actif net identifiable acquis ⁱ⁾	29 227
Moins :	
Contrepartie transférée	9 000
Participation détenue avant la transaction	4 556
Participation ne donnant pas le contrôle ⁱⁱ⁾	13 766
Gain sur un regroupement d'entreprises ⁱⁱⁱ⁾	1 905

i) La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition a été déterminée selon des hypothèses émises et des estimations faites par la Société qui s'appuient, dans certains cas, sur des évaluations d'experts récentes.

ii) La participation ne donnant pas le contrôle a été évaluée à la quote-part de l'actif net identifiable acquis.

iii) Le gain sur un regroupement d'entreprises a été comptabilisé en résultat net dans les autres (gains) pertes et est principalement attribuable à la juste valeur de certaines immobilisations corporelles.

Le résultat net consolidé de la Société de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 comprend des ventes d'un montant de 3 815 000 \$ et une perte nette d'un montant de 1 173 000 \$, générés par les activités de Diamond. Un montant de 621 000 \$ de la perte nette est attribuable aux actionnaires de la Société et un montant de 552 000 \$ est attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle. Le résultat net consolidé de la Société de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 comprend également une perte d'un montant de 2 884 000 \$ relatif à la quote-part de la Société dans Diamond durant la période où la participation était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 7. Ventes

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Revenus tirés de la vente de produits	2 570 126	2 291 417
Revenus tirés de la prestation de services	28 692	22 439
Autres revenus	2 073	1 093
	2 600 891	2 314 949

Note 8. Informations supplémentaires concernant le résultat net

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Coût des stocks passé en charge	1 902 805	1 727 231
Dépréciation des stocks incluse dans le coût des ventes	16 421	19 658
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	38 604	31 829
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	9 217	7 496
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	32 706	23 942
Charge liée aux contrats de location de courte durée ou dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	3 244	4 324
Charge liée aux paiements de location variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives ⁱ⁾	1 360	846
Charge liée aux avantages du personnel ⁱⁱ⁾	373 203	333 430
Charge liée à la recherche scientifique et au développement expérimental	781	910
Crédits d'impôt liés à la recherche scientifique et au développement expérimental	(273)	(318)

i) La Société dispose d'ententes avec un de ses fournisseurs pour la fabrication et l'approvisionnement de bouteilles PET dans deux de ses usines. La Société a déterminé que ces ententes contenaient chacune un contrat de location. Les paiements sont calculés en fonction des coûts engendrés et du nombre de bouteilles de plastique fabriquées par le fournisseur et sont ajustés annuellement en fonction de facteurs spécifiés dans les ententes. Les ententes ne prévoient pas de paiements fixes.

ii) Comprend l'incidence des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A sur le coût du régime incitatif à long terme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 9. Frais financiers

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	20 340	13 726
Intérêts sur les obligations locatives	2 622	1 741
Amortissement des coûts de transaction	825	715
Autres intérêts, net des revenus d'intérêts	(297)	(195)
Charges nettes d'intérêts	23 490	15 987
Frais bancaires	900	768
	24 390	16 755

Note 10. Autres (gains) pertes

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
(Gains) pertes de change	(3 011)	(636)
Variation de juste valeur d'instruments dérivés	(1 008)	80
Gain sur un regroupement d'entreprises	–	(1 905)
Variation de juste valeur des contreparties éventuelles à payer relatives à un regroupement d'entreprises	408	–
Autres ⁱ⁾	(599)	(3 281)
	(4 210)	(5 742)

- i) L'exercice terminé le 31 décembre 2023 comprend un montant de 2 681 000 \$ qui représente un gain lié au règlement d'une réclamation d'assurance à la suite de dommages matériels à un bâtiment aux États-Unis.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 11. Impôts sur le résultat

11.1 Rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat et le résultat avant impôts

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Résultat avant impôts	154 568	121 507
Taux combiné d'imposition statutaire	26,5 %	26,5 %
Charge d'impôts sur le résultat selon le taux statutaire	40 961	32 199
Ajustements :		
Écart du taux d'imposition lié aux filiales ayant des taux d'imposition différents	378	108
Effet fiscal sur les postes non déductibles ou non imposables	305	977
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	(345)	34
Autres	(123)	(70)
	41 176	33 248

11.2 Impôts portés en résultat net

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	41 480	26 470
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	(1 052)	(854)
	40 428	25 616
Impôt différé		
Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice	41	6 744
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	707	888
	748	7 632
	41 176	33 248

11.3 Impôt différé

Au 31 décembre 2024, la Société possédait des pertes en capital inutilisées d'un montant de 8 416 000 \$ (8 813 000 \$ au 31 décembre 2023) pour lesquelles aucun avantage fiscal n'était comptabilisé. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment dans le futur et ne peuvent être utilisées que lorsque des gains en capital seront réalisés par les entités ayant des pertes en capital reportées.

Au 31 décembre 2024, la Société possédait des pertes autres qu'en capital inutilisées d'un montant de 39 175 000 \$ (43 548 000 \$ au 31 décembre 2023) pour lesquelles aucun avantage fiscal n'était comptabilisé. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une période de 20 ans et ne peuvent être utilisées que lorsque des bénéfices imposables seront réalisés par l'entité ayant des pertes autres qu'en capital inutilisées. Elles viennent à échéance entre 2029 et 2044.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé en lien avec les différences temporaires relatives aux résultats non distribués des filiales étrangères puisque la Société n'est pas en position de déterminer le moment où elles se renverseront et qu'il est probable qu'elles ne se renverseront pas dans un avenir prévisible. Le montant des différences temporaires était de 228 027 000 \$ au 31 décembre 2024 (226 012 000 \$ au 31 décembre 2023) pour un passif d'impôt différé potentiel de 11 401 000 \$ (11 301 000 \$ en 2023).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

11.4 Rapprochement des (actifs) passifs d'impôt différé

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des (actifs) passifs d'impôt différé comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière par catégories de différences temporaires :

	Charge (recouvrement) d'impôt différé					Solde au 31 déc. 2024
	Solde au 31 déc. 2023	Porté en résultat net	Relatif aux autres éléments du résultat global	Porté en capitaux propres ⁱ⁾	Écart de change	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments dérivés	(1 129)	134	8 948	(4 980)	16	2 989
Immobilisations corporelles	73 545	7 290	–	–	2 013	82 848
Immobilisations incorporelles et goodwill	56 356	5 750	–	–	6 029	68 135
Créditeurs et charges à payer	(7 940)	(473)	–	–	(782)	(9 195)
Régimes de retraite à prestations définies	4 422	(4 669)	(1 447)	–	(28)	(1 722)
Dette à long terme	(13 818)	(2 843)	–	–	(763)	(17 424)
Pertes fiscales inutilisées	(9 938)	(3 526)	–	–	(1 576)	(15 040)
Autres	(2 018)	(915)	–	–	(340)	(3 273)
	99 480	748	7 501	(4 980)	4 569	107 318

i) Charge (recouvrement) d'impôt différé porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

	Charge (recouvrement) d'impôt différé					Solde au 31 déc. 2023
	Solde au 31 déc. 2022	Porté en résultat net	Relatif aux autres éléments du résultat global	Porté en capitaux propres ⁱ⁾	Écart de change	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments dérivés	1 582	(138)	(479)	(2 108)	14	(1 129)
Immobilisations corporelles	65 217	8 773	–	–	(445)	73 545
Immobilisations incorporelles et goodwill	50 943	6 740	–	–	(1 327)	56 356
Créditeurs et charges à payer	(5 180)	(2 942)	–	–	182	(7 940)
Régimes de retraite à prestations définies	7 997	(1 123)	(2 448)	–	(4)	4 422
Dette à long terme	(9 796)	(4 165)	–	–	143	(13 818)
Pertes fiscales inutilisées	(11 550)	1 367	–	–	245	(9 938)
Autres	(1 155)	(880)	–	–	17	(2 018)
	98 058	7 632	(2 927)	(2 108)	(1 175)	99 480

i) Charge (recouvrement) d'impôt différé porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 12. Instruments financiers

12.1 Classement

	Au 31 déc. 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Actifs financiers		
Coût amorti		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 227	19 842
Débiteurs	213 527	188 321
Juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments dérivés ⁱ⁾	779	141
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Instruments dérivés ⁱ⁾	11 242	106
Passifs financiers		
Coût amorti		
Découvert bancaire	1 251	4 030
Créditeurs et charges à payer	429 583	330 412
Dette à long terme ⁱⁱ⁾	477 490	210 520
Juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments dérivés ⁱ⁾	1 031	2 270
Contreparties éventuelles à payer relatives à un regroupement d'entreprises	47 855	–
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Instruments dérivés ⁱ⁾	332	4 155

i) Comprend les instruments dérivés à court terme et à long terme.

ii) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

12.2 Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument.

Pour formuler les hypothèses qu'exigent certains modèles d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer, lorsqu'ils sont disponibles. Des hypothèses ou des facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables sont utilisés en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent les meilleures estimations de la direction quant à ceux qui seraient utilisés par les intervenants du marché pour ces instruments. Le risque de crédit lié à l'autre partie et celui propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les hypothèses et/ou méthodes d'évaluation suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, du découvert bancaire et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur de la dette à long terme est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et calculée au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires dont la Société aurait pu se prévaloir sur les marchés à la date d'évaluation;
- La juste valeur des instruments dérivés est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change ainsi qu'en fonction de prix contractuels cotés sur des marchés à terme et des données de marché. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. Les instruments dérivés représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les transférer lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à chaque date de clôture; et
- La juste valeur des contreparties éventuelles à payer relatives à un regroupement d'entreprises est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée en actualisant les paiements anticipés déterminés selon la valeur attendue du volume de vente de certains produits au cours des deux années suivant l'acquisition, à la prolongation ou non d'une entente avec un client à l'échéance de celle-ci et à la survenance ou non d'événements reliés aux coûts de la main d'œuvre.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf pour l'élément suivant :

	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme ⁱ⁾	477 490	474 591	210 520	208 666

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation (« données d'entrée ») utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Les ajustements apportés pour obtenir des évaluations fondées sur la juste valeur, par exemple les coûts de sortie lorsqu'on évalue la juste valeur diminuée des coûts de sortie, ne doivent pas être pris en compte lors de la détermination du niveau auquel une juste valeur est classée dans la hiérarchie.

Tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière ont été classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, soit :

- Niveau 1 : Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs; à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs; à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué, et à des données qui sont tirées principalement de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou tout autre lien; et
- Niveau 3 : Techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

La politique de la Société est de comptabiliser les transferts effectués entre les différents niveaux de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, tous les instruments financiers de la Société, y compris les instruments dérivés, ont été classés au niveau 2, sauf pour les contreparties éventuelles à payer relatives à un regroupement d'entreprises qui ont été classées au niveau 3. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

12.2.1 Variation de juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3

Le tableau suivant présente la variation de juste valeur des contreparties éventuelles à payer relatives à un regroupement d'entreprises, qui sont classées au niveau 3 et évaluées à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Juste valeur au début	–	–
Comptabilisation initiale	45 282	–
Variation de juste valeur ^{i) ii)}	408	–
Écart de change ⁱⁱⁱ⁾	2 165	–
Juste valeur à la fin	47 855	–

- i) Comprend l'effet de la révision des principales hypothèses utilisées et l'effet du passage du temps.
- ii) Portée en résultat dans les autres (gains) pertes.
- iii) Porté en autres éléments du résultat global dans l'écart de change découlant de la conversion d'établissements à l'étranger.

12.2.2 Analyse de sensibilité des données du niveau 3

L'évaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles à payer relatives au regroupement d'entreprises avec Summer Garden est fondée sur une part importante de données non observables sur le marché. Les attentes de la Société quant au volume de vente de certains produits au cours des deux années suivant l'acquisition, à la prolongation ou non d'une entente avec un client à l'échéance de celle-ci et à la survenance ou non d'événements reliés aux coûts de la main d'œuvre ainsi que la détermination du taux d'actualisation, sont les facteurs qui influent le plus sur l'évaluation.

Les analyses de sensibilité de la juste valeur des contreparties éventuelles à payer relatives au regroupement d'entreprises avec Summer Garden ont été calculées en fonction des changements raisonnablement possibles apportés à chacune des principales hypothèses, sans tenir compte de la modification de plusieurs de ces principales hypothèses simultanément. Toute modification d'une hypothèse pourrait entraîner la modification d'une autre hypothèse, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de la variation de ces hypothèses sur la juste valeur. L'incidence réelle de la variation des hypothèses sur la juste valeur des contreparties éventuelles à payer pourrait différer de celles estimées ci-dessous.

Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Incidence sur la juste valeur si	
		augmentation de l'hypothèse	diminution de l'hypothèse
		\$	\$
Volume de vente de certains produits	5 %	2 982	(3 265)
Probabilité de prolongation d'une entente avec un client	5 %	255	(255)
Probabilité de survenance d'événements reliés aux coûts de la main d'œuvre	5 %	–	(356)
Taux d'actualisation	1 %	(529)	542

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

12.3 Comptabilité de couverture

12.3.1 Instruments financiers désignés dans une relation de couverture

	Au 31 décembre 2024			
	Notionnel	Valeur comptabilisée à l'actif	Valeur comptabilisée au passif	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture
			\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de change				
Contrats de change à terme	119 000 000 \$ US 11 037 300 €	8 971	(88)	8 883
Risque de prix				
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	3 330 000 lb sol. ⁱ⁾	883	(244)	639

i) Le jus d'orange concentré surgelé est mesuré en livres solides (« lb sol. »).

	Au 31 décembre 2023			
	Notionnel	Valeur comptabilisée à l'actif	Valeur comptabilisée au passif	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture
			\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	100 000 000 \$ US	18	(21)	(3)
Risque de change				
Contrats de change à terme	147 000 000 \$ US 4 995 000 €	88	(2 923)	(2 835)
Risque de prix				
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	3 180 000 lb sol.	–	(841)	(841)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

12.3.2 Éléments couverts

	Au 31 décembre 2024	
	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture	Solde de la réserve de couverture
	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie		
Risque de change		
Sorties de fonds liées aux achats de matières premières en monnaies étrangères	8 935	6 506
Sorties de fonds liées aux achats d'immobilisations corporelles en monnaies étrangères	(35)	(30)
Risque de prix		
Sorties de fonds liées aux achats de jus d'orange concentré surgelé	636	1 722

Au 31 décembre 2024, un solde négatif de 59 000 \$ de la réserve de couverture se rapporte à des écarts de conversion des monnaies étrangères pour des relations de couverture échues.

	Au 31 décembre 2023	
	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture	Solde de la réserve de couverture
	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie		
Risque de taux d'intérêt		
Sorties de fonds liées aux paiements d'intérêts	(1)	(4)
Risque de change		
Sorties de fonds liées aux achats de matières premières en monnaies étrangères	(2 835)	(1 997)
Risque de prix		
Sorties de fonds liées aux achats de jus d'orange concentré surgelé	(828)	(712)

Au 31 décembre 2023, un solde négatif de 197 000 \$ de la réserve de couverture se rapporte à des écarts de conversion des monnaies étrangères pour des relations de couverture échues.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

12.3.3 Gains et pertes de couverture

	Exercice terminé le 31 décembre 2024		
	Gains (pertes) dans les autres éléments du résultat global	Reclassement de (gains) pertes en résultat net	Transfert aux actifs non financiers ⁱ⁾
	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt			
Swaps de taux d'intérêt	598	(597)	–
Risque de change			
Contrats de change à terme	17 232	–	(5 545)
Risque de prix			
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	17 140	–	(13 654)

i) Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

	Exercice terminé le 31 décembre 2023		
	Gains (pertes) dans les autres éléments du résultat global	Reclassement de (gains) pertes en résultat net	Transfert aux actifs non financiers ⁱ⁾
	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt			
Swaps de taux d'intérêt	428	(1 263)	–
Risque de change			
Contrats de change à terme	(2 874)	–	(5 141)
Risque de prix			
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	1 966	–	(3 021)

i) Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

Aucune inefficacité de couverture n'a été comptabilisée au cours des exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023.

12.4 Compensation

La Société dispose de conventions-cadres de compensation exécutoire de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. avec la majorité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments dérivés. Ces conventions-cadres rendent possible la pleine compensation des instruments dérivés lorsque l'une des parties à l'accord manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. Puisque le droit juridiquement exécutoire de compenser dépend de la survenance d'événements futurs tels que le défaut, l'insolvabilité ou la faillite de la contrepartie, ces conventions-cadres ne répondent pas aux critères de compensation dans l'état consolidé de la situation financière.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, les instruments dérivés étaient présentés sans compensation. La juste valeur des actifs et passifs d'instruments dérivés faisant l'objet de conventions-cadres de compensation exécutoire était respectivement de 12 021 000 \$ et 332 000 \$ au 31 décembre 2024 (respectivement 247 000 \$ et 4 385 000 \$ au 31 décembre 2023).

De plus, au 31 décembre 2024, une garantie sous forme de trésorerie d'un montant de 403 000 \$ (2 203 000 \$ au 31 décembre 2023) était déposée auprès de l'émetteur de certains instruments dérivés. Ces montants étaient présentés sans compensation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 13. Débiteurs

	Au 31 déc. 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Débiteurs-clients	204 338	180 226
Rabais à recevoir	4 811	4 709
Autres débiteurs	4 378	3 386
	213 527	188 321

Note 14. Stocks

	Au 31 déc. 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Matières premières et fournitures	266 048	224 963
Produits finis	206 134	161 656
	472 182	386 619

Note 15. Autres actifs à court terme

	Au 31 déc. 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	11 016	7 961
Crédits d'impôt à recevoir	3 280	3 139
Frais payés d'avance	18 380	17 516
Actifs détenus en vue de la vente ⁱ⁾	3 923	8 863
	36 599	37 479

- i) La Société a classé certaines propriétés viticoles et les actifs d'exploitation connexes repris dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Diamond comme des actifs détenus en vue de la vente. La Société a l'intention de vendre ces actifs dans un délai d'un an à compter de la fin de l'exercice. Un processus actif de vente a été entamé. Les actifs sont comptabilisés au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 16. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs détenus en propre et les actifs au titre de droits d'utilisation.

	Au 31 déc. 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Actifs détenus en propre	603 057	457 081
Actifs au titre de droits d'utilisation	54 597	43 740
	657 654	500 821

16.1 Actifs détenus en propre

16.1.1 Amortissement

Catégories	Modes d'amortissement	Durées d'utilité estimées ou taux
Terrains et bâtiments		
Terrains	–	–
Stationnements	Dégressif	10 à 20 %
Bâtiments	Dégressif et linéaire	3 % et 15 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Machinerie et outillage		
Machinerie et outillage	Linéaire	3 à 40 ans
Matériel de laboratoire	Linéaire	5 à 10 ans
Autres		
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 à 15 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité estimées, les taux et les valeurs résiduelles sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

16.1.2 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au 31 décembre 2023	243 912	625 816	47 700	917 428
Acquisitions	77 022	49 038	5 603	131 663
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	14 689	20 382	399	35 470
Cessions	(3 051)	(11 875)	(553)	(15 479)
Écart de change	11 012	22 029	1 515	34 556
Solde au 31 décembre 2024	343 584	705 390	54 664	1 103 638
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 31 décembre 2023	(69 165)	(352 126)	(39 056)	(460 347)
Amortissement	(8 661)	(30 259)	(3 154)	(42 074)
Cessions	2 486	11 546	306	14 338
Écart de change	(2 528)	(8 955)	(1 015)	(12 498)
Solde au 31 décembre 2024	(77 868)	(379 794)	(42 919)	(500 581)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	265 716	325 596	11 745	603 057
Coût				
Solde au 31 décembre 2022	212 079	547 721	42 794	802 594
Acquisitions	15 901	81 595	5 907	103 403
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	21 016	4 780	257	26 053
Cessions	(2 626)	(3 177)	(889)	(6 692)
Écart de change	(2 458)	(5 103)	(369)	(7 930)
Solde au 31 décembre 2023	243 912	625 816	47 700	917 428
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 31 décembre 2022	(65 617)	(332 122)	(37 447)	(435 186)
Amortissement	(6 190)	(25 354)	(2 216)	(33 760)
Cessions	2 013	3 089	342	5 444
Écart de change	629	2 261	265	3 155
Solde au 31 décembre 2023	(69 165)	(352 126)	(39 056)	(460 347)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	174 747	273 690	8 644	457 081

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

16.1.3 Informations supplémentaires

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2024				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	23 615	23 973	2 254	49 842
Au 31 décembre 2023				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	4 295	54 238	1 558	60 091

16.2 Actifs au titre de droits d'utilisation

16.2.1 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	41 621	854	1 265	43 740
Entrées	10 334	10	1 890	12 234
Entrées par voie de regroupement d'entreprises	1 407	289	1 884	3 580
Sorties	(486)	–	(138)	(624)
Amortissement	(4 753)	(125)	(869)	(5 747)
Écart de change	1 291	9	114	1 414
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	49 414	1 037	4 146	54 597
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	31 451	10	1 100	32 561
Entrées	14 839	–	823	15 662
Entrées par voie de regroupement d'entreprises	544	860	27	1 431
Sorties	(34)	–	(55)	(89)
Amortissement	(4 925)	(15)	(625)	(5 565)
Écart de change	(254)	(1)	(5)	(260)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	41 621	854	1 265	43 740

Note 17. Immobilisations incorporelles

17.1 Amortissement

Catégories	Mode d'amortissement	Durées d'utilité estimées
Technologies et logiciels	Linéaire	3 à 15 ans
Marques de commerce et nom commercial	Linéaire	20 ans
Relations clients	Linéaire	5 à 15 ans
Certifications	Linéaire	10 ans

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité estimées sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

17.2 Tableau de rapprochement

	Technologies et logiciels	Marques de commerce et nom commercial	Relations clients	Certifications	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 31 décembre 2023	51 487	153 654	223 207	13 224	441 572
Acquisitions	10 835	–	1 720	–	12 555
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	129	33 396	120 114	–	153 639
Cessions	(17)	(397)	(135)	–	(549)
Écart de change	1 509	13 618	23 910	1 163	40 200
Solde au 31 décembre 2024	63 943	200 271	368 816	14 387	647 417
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au 31 décembre 2023	(20 851)	(78 544)	(144 393)	(13 224)	(257 012)
Amortissement	(2 299)	(7 537)	(22 870)	–	(32 706)
Cessions	14	283	60	–	357
Écart de change	(1 265)	(6 597)	(12 734)	(1 163)	(21 759)
Solde au 31 décembre 2024	(24 401)	(92 395)	(179 937)	(14 387)	(311 120)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	39 542	107 876	188 879	–	336 297
Coût					
Solde au 31 décembre 2022	41 392	154 023	227 974	13 542	436 931
Acquisitions	10 328	–	–	–	10 328
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	158	2 925	227	–	3 310
Écart de change	(391)	(3 294)	(4 994)	(318)	(8 997)
Solde au 31 décembre 2023	51 487	153 654	223 207	13 224	441 572
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au 31 décembre 2022	(19 575)	(72 134)	(133 286)	(13 542)	(238 537)
Amortissement	(1 602)	(8 059)	(14 281)	–	(23 942)
Écart de change	326	1 649	3 174	318	5 467
Solde au 31 décembre 2023	(20 851)	(78 544)	(144 393)	(13 224)	(257 012)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	30 636	75 110	78 814	–	184 560

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 18. Goodwill

18.1 Tableau de rapprochement

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Solde au début	320 895	328 162
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	144 424	–
Écart de change	33 396	(7 267)
Solde à la fin	498 715	320 895

18.2 Test de dépréciation du goodwill

La Société a procédé à des tests de dépréciation annuels du goodwill de ses UGT au 31 décembre 2024, conformément aux méthodes décrites à la note 2.10.2. La valeur recouvrable de toutes les UGT a été déterminée à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées de cinq ans ainsi que des extrapolations de flux de trésorerie prévus pour les durées d'utilité résiduelles. La valeur recouvrable de toutes les UGT dépassait leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le goodwill au cours des exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023.

La Société n'a pas modifié la méthode d'évaluation employée pour le test de dépréciation du goodwill depuis le test effectué lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

18.3 Répartition du goodwill

Le goodwill a été attribué aux UGT suivantes :

	Au	Au
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Lassonde Pappas and Company, Inc. (« LPC »)	274 613	252 416
A. Lassonde inc. (« ALI »)	70 765	66 383
Spécialités Lassonde inc. (« SLI »)	20 074	2 096
Summer Garden	133 263	–
	498 715	320 895

Les principales hypothèses de la direction concernant la projection des flux de trésorerie dans l'établissement de la valeur d'utilité sont les suivantes :

- La Société base ses hypothèses de croissance et de profitabilité selon son budget approuvé par la direction et le conseil d'administration et selon les projets de croissance identifiés par la direction. La croissance de son résultat d'exploitation prend également en compte la nature des activités de l'industrie dans laquelle évolue la Société ainsi que la perspective de croissance et de maturité du marché. Au terme de la projection de cinq ans, la Société évalue la valeur terminale de l'UGT; et
- Le taux d'actualisation est fondé sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché en prenant en compte la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est basé sur le coût moyen pondéré du capital en fonction du modèle d'évaluation des actifs financiers et est établi en utilisant des données publiées provenant, entre autres, de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale des États-Unis et de firmes se spécialisant dans l'information à utiliser aux fins d'évaluation d'entreprises. Combinées au jugement effectué par la direction, ces informations servent, entre autres, à établir la prime de risque sur actions, la prime de l'industrie, la prime liée à la taille et la prime liée aux risques spécifiques.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Pour les UGT, les principales hypothèses de la direction sont les suivantes :

	LPC	ALI	SLI	Summer Garden
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	11,9	13,1	15,1	11,9
Croissance moyenne projetée des flux de trésorerie	45,0	4,8	6,6	8,3

Note 19. Crédoeurs et charges à payer

	Au 31 déc. 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	321 908	219 208
Frais commerciaux à payer	50 368	58 797
Salaires et vacances à payer	56 645	51 922
Autres	662	485
	429 583	330 412

Note 20. Autres passifs à court terme

	Au 31 déc. 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Contrepartie éventuelle à payer relative à un regroupement d'entreprises	20 996	–
Tranche à court terme du passif relatif au régime incitatif à long terme	1 740	685
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	941	1 262
Autres	6 447	3 769
	30 124	5 716

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 21. Dette à long terme

	Note	Au 31 déc. 2024 \$	Au 31 déc. 2023 \$
Facilités de crédit canadiennes	21.1.1		
Crédit rotatif, taux variable, échéant en avril 2027		264 695	52 904
Crédit à terme, taux fixe, remboursé en juillet 2024		–	4 806
Facilités de crédit américaines	21.1.2		
Crédit rotatif, taux variable, échéant en janvier 2026		133 674	81 433
Facilités de crédit de Diamond	21.1.3		
Crédit rotatif, taux variable, échéant en janvier 2025		9 637	11 274
Crédit à terme, taux variable, remboursable sur demande		2 847	7 861
Crédit à vue, taux variable, remboursable sur demande		2 500	–
Déventures à payer	21.1.4		
Déventures convertibles, taux fixe, échéant en novembre 2025		3 898	4 411
Obligations locatives	21.1.5		
Contrats de location, échéant de février 2025 à octobre 2044		60 239	47 831
		477 490	210 520
Tranche à court terme		(25 077)	(18 525)
		452 413	191 995

21.1 Autres termes et conditions

21.1.1 Facilités de crédit canadiennes

Les facilités de crédit canadiennes ont été consenties par un syndicat d'institutions financières afin de supporter les activités canadiennes de la Société. En juin 2024, à la suite de la signature de l'entente visant l'acquisition de Summer Garden, la Société a conclu une entente visant à modifier les facilités de crédit canadiennes afin d'augmenter de 250 000 000 \$ le montant autorisé du crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif CA ») pour atteindre 475 000 000 \$ et d'autoriser son utilisation pour financer le regroupement d'entreprises aux États-Unis. Cette entente est entrée en vigueur à la clôture de l'acquisition de Summer Garden le 8 août 2024. Avant cette modification, les facilités de crédit canadiennes comprenaient également un crédit à terme (« crédit à terme CA ») qui a été remboursé en juillet 2024.

Crédit rotatif CA

Le crédit rotatif CA sert à financer les activités courantes et peut, à certaines conditions, servir également à financer d'éventuelles acquisitions. Le crédit rotatif CA porte intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, selon la monnaie d'emprunt, majoré de 0 à 100 points de base dans le cas d'emprunts de type ouvert; et/ou porte intérêt au taux sans risque garanti à un jour (« SOFR ») et/ou au taux des opérations de pension à un jour (« CORRA »), majoré de 115 à 225 points de base, en cas d'emprunt sous ces formes d'instruments à terme. Les marges des taux d'intérêt et honoraires pour les divers instruments de crédit disponibles en vertu du crédit rotatif CA varient en fonction d'un ratio financier prescrit.

Le crédit rotatif CA offre l'option à la Société, sous réserve de la participation de chacun des prêteurs, d'augmenter le montant disponible d'un montant total ne pouvant excéder 50 000 000 \$ et de prolonger annuellement, à chaque date d'anniversaire, la date d'échéance du crédit rotatif CA d'une période d'un an, aux mêmes termes et conditions.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Crédit à terme CA

Le crédit à terme CA a été entièrement remboursé en juillet 2024. Au 31 décembre 2023, le crédit à terme CA portait intérêt à 3,20 % et 5,80 %.

Les facilités de crédit canadiennes comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits. La Société respectait tous les ratios financiers prescrits aux 31 décembre 2024 et 2023.

21.1.2 Facilités de crédit américaines

Les facilités de crédit américaines ont été consenties par un syndicat d'institutions financières afin de supporter les activités américaines de la Société. Les facilités de crédit comprennent un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif US ») pour un montant autorisé de 160 000 000 \$ US.

Le crédit rotatif US porte intérêt au taux de base majoré de 25 à 100 points de base et/ou au taux SOFR majoré de 125 à 200 points de base. Les majorations varient selon un ratio financier prescrit.

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits. La Société respectait tous les ratios financiers prescrits aux 31 décembre 2024 et 2023. La totalité des actifs de LPC et de ses filiales sont donnés en nantissement, soit 1 127 484 000 \$ au 31 décembre 2024 (938 113 000 \$ au 31 décembre 2023).

21.1.3 Facilités de crédit de Diamond

En novembre 2024, les facilités de crédit de Diamond ont été amendées afin de lui consentir un crédit à vue (« crédit à vue Diamond ») de 2 500 000 \$ et de réviser le montant autorisé du crédit à terme (« crédit à terme Diamond ») de 8 763 000 \$ à 2 982 000\$. Les facilités de crédit comprennent également un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif Diamond ») d'un montant autorisé de 11 400 000 \$.

Crédit rotatif Diamond

Le crédit rotatif Diamond sert à financer les activités courantes de Diamond et peut, à certaines conditions, servir également à financer sa croissance. Le crédit rotatif Diamond porte intérêt au taux préférentiel canadien majoré de 240 points de base.

Crédit à terme Diamond

Le crédit à terme Diamond porte intérêt au taux préférentiel canadien majoré de 265 points de base. Le capital du crédit à terme Diamond est remboursable en versements trimestriels de 135 000 \$. Le crédit à terme Diamond est venu à échéance en mai 2024 et est désormais remboursable sur demande.

Crédit à vue Diamond

Le crédit à vue Diamond porte intérêt au taux préférentiel canadien majoré de 315 points de base. Le crédit à vue Diamond est remboursable au plus tôt entre le moment où le prêteur demande le remboursement des facilités de crédit de Diamond, l'encaissement d'une subvention à recevoir ou l'échéance en juillet 2025. Le crédit à vue est cautionné par Industries Lassonde inc.

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits. Aux 31 décembre 2024 et 2023, le ratio de couverture des charges fixes n'était pas respecté. Diamond est en pourparlers avec son institution financière pour un refinancement. La totalité des actifs de Diamond et de ses filiales sont donnés en nantissement, soit 57 527 000 \$ au 31 décembre 2024 (62 421 000 \$ au 31 décembre 2023).

21.1.4 Débentures à payer

Les débentures non garanties ont été émises par Diamond dans le cadre d'un placement privé. Les débentures portent intérêt à 10,00 %, sont convertibles en actions ordinaires de Diamond à un prix de conversion de 0,30 \$ par action et sont venues à échéance en novembre 2024.

En novembre 2024, les débentures ont été converties en nouvelles débentures non garanties convertibles au gré du détenteur échéant en novembre 2025. Les débentures portent intérêt à 10,00 % et sont convertibles en actions ordinaires de Diamond à un prix de conversion de 0,24 \$ par action.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

21.1.5 Obligations locatives

La Société est partie prenante à des contrats de location se rapportant à la location de bureaux administratifs, d'usines de fabrication, d'entrepôts, d'équipements de production et de distribution, de matériel roulant, d'équipements informatiques et d'équipements de bureau.

Les périodes minimales de location viennent à échéance à diverses dates entre février 2025 et décembre 2035. Certains contrats prévoient une ou des options de renouvellement. La Société a pris en compte, dans l'évaluation des obligations locatives, certaines de ces options de renouvellement en se basant sur les avantages économiques à les exercer. Les périodes maximales de location s'échelonnent jusqu'en octobre 2044. Certains contrats sont d'une durée indéfinie; ils se renouvellent automatiquement jusqu'à ce que l'une des parties y mette fin.

Certains contrats comprennent également des paiements de loyers additionnels en lien avec les dépenses opérationnelles des immeubles loués qui ne sont pas inclus dans les obligations locatives.

21.2 Remboursements de capital

	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et suivantes
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Facilités de crédit	14 984	133 674	264 695	–	–	–
Débitures à payer	3 898	–	–	–	–	–
Obligations locatives	6 195	5 467	4 550	3 823	3 875	36 329
	25 077	139 141	269 245	3 823	3 875	36 329

Note 22. Régime incitatif à long terme

Le régime incitatif à long terme prévoit des attributions à certains cadres supérieurs de la Société sous forme d'unités d'actions restreintes (« UAR ») et de droits à la plus-value d'actions (« DPVA ») dont la valeur est liée au rendement des actions de catégorie A.

La valeur initiale et les réévaluations subséquentes des UAR et des DPVA sont comptabilisées en résultat net à titre de charge de rémunération sur leurs périodes d'acquisition.

Une charge de rémunération de 4 430 000 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (2 624 000 \$ en 2023) relativement au régime incitatif à long terme. Cette charge a été calculée avec un taux d'attrition prévu de 2,8 % sur la période d'acquisition des UAR et des DPVA. Elle comprend également les variations de juste valeur des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A qui ne font pas l'objet de la comptabilité de couverture.

22.1 Unités d'actions restreintes

Les UAR sont acquises au troisième anniversaire de la date d'attribution, sous réserve du service continu. Chaque UAR, une fois acquise, donne au participant le droit de recevoir un montant en espèces (déduction faite des retenues d'impôt applicables) égal à la moyenne pondérée en volume du cours à la bourse d'une action de catégorie A au cours des cinq derniers jours de bourse (« juste valeur déterminée ») à cette date. Les équivalents de dividendes crédités au participant sont réputés réinvestis dans des UAR supplémentaires sur une base annuelle.

À chaque date de clôture, la juste valeur des UAR à l'état consolidé de la situation financière correspond à la juste valeur déterminée des actions de catégorie A à cette date.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Le tableau suivant présente les variations des UAR en circulation :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	(en unités)	(en unités)
En circulation au début	48 986,2	15 775,7
Attribuées	16 301,2	34 992,5
Équivalents de dividendes	1 477,9	681,5
Payées	(5 698,2)	(901,1)
Annulées	(137,1)	(1 562,4)
En circulation à la fin	60 930,0	48 986,2

22.2 Droits à la plus-value d'actions

Les DPVA sont acquis progressivement en trois versements égaux à chacun des premier, deuxième et troisième anniversaires de la date d'attribution, sous réserve du service continu. Les DPVA peuvent être exercés à partir du cinquième anniversaire de la date d'attribution jusqu'à la première des éventualités suivantes : le huitième anniversaire de la date d'attribution ou le 65^e anniversaire du participant. Chaque DPVA, une fois acquis, donne au participant le droit de recevoir un montant en espèces (déduction faite des retenues d'impôt applicables) égal à l'excédent de la juste valeur déterminée d'une action de catégorie A, sur le prix d'exercice du DPVA. Le prix d'exercice du DPVA correspond à la juste valeur déterminée d'une action de catégorie A à la date d'attribution de ce DPVA.

À chaque date de clôture, la juste valeur des DPVA à l'état consolidé de la situation financière est déterminée au moyen d'un modèle d'évaluation binomial et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture quant au taux d'intérêt sans risque et la moyenne pondérée en volume du cours des actions de catégorie A au cours des cinq derniers jours de bourse précédant cette date de clôture. Les hypothèses sont également fondées sur l'appréciation de la direction de la Société quant au taux de dividende attendu, à la volatilité attendue et au taux d'attrition prévu.

Le tableau suivant présente les variations des DPVA en circulation :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	(en unités)	(en unités)
En circulation au début	83 071,7	47 097,8
Attribués	27 628,2	38 954,7
Annulées	–	(2 980,8)
En circulation à la fin	110 699,9	83 071,7

Au 31 décembre 2024, 47 374,1 DPVA étaient acquis par les participants (21 252,0 DPVA au 31 décembre 2023).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

À la date d'attribution, la juste valeur moyenne pondérée des DPVA attribués et les hypothèses moyennes pondérées retenues pour les évaluer sont les suivantes :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Juste valeur moyenne pondérée des DPVA attribués au cours de l'exercice	39,73 \$	26,69 \$
Hypothèses :		
Taux de dividende attendu	2,3 %	1,5 %
Volatilité attendue ⁱ⁾	25,8 %	24,4 %
Taux d'intérêt sans risque	3,0 %	3,0 %

i) La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des actions de catégorie A pour une période équivalente à la durée prévue des DPVA.

Note 23. Autres passifs à long terme

	Au	Au
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Contrepartie éventuelle à payer relative à un regroupement d'entreprises	26 859	—
	26 859	—

Note 24. Capitaux propres

24.1 Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne, 1 vote par action, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions de catégorie B à droits de vote multiples, 10 votes par action, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et de second rang, sans droit de vote, pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les attributs sont déterminés par les administrateurs avant leur émission. Les actions privilégiées de premier rang ont priorité sur les actions privilégiées de second rang quant au paiement de dividendes et au remboursement du capital, sans valeur nominale.

24.2 Capital-actions émis et payé

	Au	Au
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Catégorie A	40 674	40 674
Catégorie B	5 986	5 986
	46 660	46 660

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

24.3 Nombre d'actions en circulation

	Au 31 déc. 2024 (en unités)	Au 31 déc. 2023 (en unités)
Catégorie A	3 069 000	3 069 000
Catégorie B	3 752 620	3 752 620
	6 821 620	6 821 620

24.4 Dividende par action

Les dividendes versés sont approuvés par le conseil d'administration de la Société. Un montant de dividende est déterminé pour chaque catégorie d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a déclaré et versé des dividendes d'un montant total de 4,00 \$ par action (2,20 \$ par action en 2023) aux porteurs d'actions des catégories A et B.

Le 12 février 2025, la Société a déclaré un dividende de 1,10 \$ par action aux porteurs d'actions des catégories A et B inscrits au 24 février 2025. Le dividende d'un montant de 7 504 000 \$ était payable le 14 mars 2025.

24.5 Résultat par action

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, il n'y avait aucun élément dilutif.

24.6 Cumul des autres réserves

	Réserve de couverture \$	Réserve au titre de l'écart de change \$	Total \$
Solde au 31 décembre 2023	(2 910)	76 687	73 777
Autres éléments du résultat global	24 842	53 845	78 687
Transfert aux actifs non financiers ⁱ⁾	(13 793)	–	(13 793)
Solde au 31 décembre 2024	8 139	130 532	138 671
Solde au 31 décembre 2022	4 305	89 797	94 102
Autres éléments du résultat global	(1 388)	(13 110)	(14 498)
Transfert aux actifs non financiers ⁱ⁾	(5 827)	–	(5 827)
Solde au 31 décembre 2023	(2 910)	76 687	73 777

ⁱ⁾ Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

24.7 Participations ne donnant pas le contrôle

24.7.1 Description des participations ne donnant pas le contrôle

Pappas Lassonde Holdings, Inc.

3346625 Canada inc. détient une participation de 10,0 % dans Pappas Lassonde Holdings, Inc. (« PLH »). PLH est la société mère des principales filiales américaines suivantes : Lassonde Pappas and Company, Inc.; Apple & Eve, LLC; Old Orchard Brands, LLC; Sun-Rype Concentrates, Inc. et Sun-Rype Products (USA), Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Summer Garden

3346625 Canada inc. détient une participation de 10,0 % dans la structure de propriété mise en place pour l'acquisition de Summer Garden à la suite d'un investissement 14 430 000 \$ en trésorerie en août 2024. Cet investissement, mesuré à la quote-part de l'actif net identifiable, est comptabilisé dans les capitaux propres de la Société à titre de participation ne donnant pas le contrôle.

Diamond

Au 31 décembre 2024, 3346625 Canada inc. détient une participation de 3,2 % dans Diamond et des tierces parties détiennent une participation de 46,8 %, pour une participation ne donnant pas le contrôle totale de 50,0 % (respectivement 1,3 %; 45,8 % et 47,1 % au 31 décembre 2023).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, Diamond a effectué un placement privé dans le cadre duquel les participations ne donnant pas le contrôle ont investi 793 000 \$ en trésorerie alors que la Société a investi 1 500 000 \$. Diamond a également émis des actions ordinaires à une tierce partie pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles. À la suite de ces transactions et d'autres transactions affectant le capital-actions de Diamond, la Société a ajusté les participations ne donnant pas le contrôle pour refléter l'effet de dilution.

24.7.2 Informations financières résumées

Les tableaux suivants présentent certaines informations financières des filiales faisant l'objet de participations ne donnant pas le contrôle. Elles comprennent Diamond à compter du 14 novembre 2023 et Summer Garden à compter du 8 août 2024.

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Ventes	1 291 434	1 097 034
Résultat d'exploitation	21 707	27 158
Résultat net	17	11 629
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(732)	728
Résultat global	65 785	(1 735)
Résultat global attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	5 845	(608)
	Au	Au
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Actif à court terme	451 033	300 971
Actif à long terme	1 146 757	699 585
Passif à court terme	311 634	179 606
Passif à long terme	446 062	190 630
Capitaux propres	840 094	630 320
Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	95 778	73 332

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 25. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie

25.1 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Débiteurs	1 425	(15 113)
Stocks	(35 050)	43 213
Autres actifs à court terme	2 631	444
Créditeurs et charges à payer	42 411	20 460
Autres passifs à court terme	2 241	(2 310)
	13 658	46 694

25.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les éléments suivants :

	Au	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Trésorerie	27 824	17 639
Équivalents de trésorerie ⁱ⁾	403	2 203
Découvert bancaire	(1 251)	(4 030)
	26 976	15 812

i) Les équivalents de trésorerie correspondent à une garantie déposée auprès de l'émetteur de certains instruments dérivés.

25.3 Transactions sans effet de trésorerie

Le tableau suivant présente les transactions n'ayant aucun effet de trésorerie sur les activités de financement et d'investissement :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles impayées au début de l'exercice	8 838	5 270
Acquisitions d'immobilisations corporelles impayées à la fin de l'exercice	34 578	8 838
Avantages incitatifs à la location comptabilisés dans les acquisitions d'immobilisations corporelles	–	1 309
Crédits d'impôt pour investissement et innovation comptabilisés à l'encontre des acquisitions d'immobilisations corporelles, net des crédits encaissés	(162)	(316)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles impayées au début de l'exercice	287	470
Acquisitions d'immobilisations incorporelles impayées à la fin de l'exercice	563	287
Acquisitions d'immobilisations incorporelles par émission d'actions ordinaires de Diamond à la participation ne donnant pas le contrôle	1 300	–
Augmentation (diminution) nette des actifs au titre de droits d'utilisation	11 610	15 573
Augmentation (diminution) nette des obligations locatives	11 984	16 637

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

25.4 Variation des passifs et actifs issus des activités de financement

	Dettes à long terme ⁱ⁾	Coûts de transaction ⁱⁱ⁾
	\$	\$
Solde au 31 décembre 2023	210 520	832
Variation provenant des activités de financement		
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction	241 976	603
Augmentation de la dette à long terme, nette des coûts de transaction	2 500	–
Remboursement de la dette à long terme	(14 498)	–
Variation provenant de transactions sans effet de trésorerie		
Amortissement des coûts de transaction	3	(822)
Augmentation (diminution) nette des obligations locatives	11 984	–
Augmentation nette de la dette à long terme par voie de regroupement d'entreprises	3 580	–
Écart de change	22 074	17
Autres	(649)	–
Solde au 31 décembre 2024	477 490	630
Solde au 31 décembre 2022	249 395	721
Variation provenant des activités de financement		
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction	(66 966)	823
Remboursement de la dette à long terme	(8 877)	–
Variation provenant de transactions sans effet de trésorerie		
Amortissement des coûts de transaction	4	(711)
Augmentation (diminution) nette des obligations locatives	16 637	–
Augmentation nette de la dette à long terme par voie de regroupement d'entreprises	23 704	–
Écart de change	(3 377)	(1)
Solde au 31 décembre 2023	210 520	832

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

ii) Coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'une facilité de crédit d'exploitation rotatif.

25.5 Sorties de trésorerie relatives aux contrats de location

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a déboursé un montant de 11 892 000 \$ relativement aux contrats de location, dont un montant de 4 810 000 \$ est inclus dans le remboursement de la dette à long terme et un montant de 2 622 000 \$ est inclus dans les intérêts versés (respectivement 12 145 000 \$, 4 614 000 \$ et 1 741 000 \$ en 2023).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 26. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les éléments suivants :

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2024	31 déc. 2023
		\$	\$
Régimes à prestations définies	26.2	6 199	21 957
Actif net au titre des prestations définies		6 199	21 957
Régime à cotisations définies administré par la Société	26.1	1 009	597
Régimes à prestations définies	26.2	326	233
Passif net relatif aux régimes de retraite		1 335	830

26.1 Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies incluent les régimes de retraite offerts par la Société et les régimes généraux obligatoires, soit les régimes de retraite établis par les pouvoirs publics. Les régimes de retraite à cotisations définies offerts par la Société, à l'exception du régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs à cotisations définies (« SERP CD »), sont contributifs et prévoient une cotisation de la Société qui varie selon des règles spécifiques à chacun des régimes.

La Société porte en résultat net les cotisations en vertu des régimes à cotisations définies à titre de charge de rémunération dans la période où les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

26.1.1 Régimes à cotisations définies administrés par des tiers

L'actif des régimes de retraite à cotisations définies offerts par la Société est gardé par des fiduciaires pour le compte des employés. Les cotisations versées par la Société dans la caisse des régimes appartiennent immédiatement aux employés. L'actif des régimes généraux obligatoires est sous la responsabilité des pouvoirs publics.

Aucun passif n'est constaté à l'état consolidé de la situation financière de la Société relativement à ces régimes à cotisations définies.

26.1.2 Régime à cotisations définies administré par la Société

Le SERP CD est un régime non contributif en vertu duquel la Société attribue des cotisations supplémentaires à certains cadres supérieurs de la Société. Les cotisations sont créditées dans un compte notionnel non capitalisé et présenté comme passif à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les revenus de placement sont crédités au compte notionnel selon un taux égal au taux de rendement d'un fond équilibré qui tient compte de l'âge du participant. Les cotisations et les revenus de placement de ce régime sont acquis après une année de service.

Le coût de retraite des régimes à cotisations définies se présente comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Régimes offerts par la Société	10 965	9 279
Régimes généraux obligatoires ⁱ⁾	15 152	13 538
	26 117	22 817

ⁱ⁾ Comprend le Régime de rentes du Québec, le Régime de pensions du Canada et la Sécurité Sociale aux États-Unis.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.2 Régimes à prestations définies

26.2.1 Description des régimes

Le principal régime de retraite à prestations définies de la Société est le régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs à prestations définies (« SERP PD »). Il prévoit le paiement d'une rente annuelle en fonction d'un pourcentage du salaire final du cadre supérieur multiplié par les années décomptées acquises auprès de la Société moins la rente présumée du régime à cotisations définies de base. Le salaire final est égal à la moyenne des salaires annuels des trois dernières années qui précèdent la retraite et inclut la moyenne des trois bonis les plus élevés versés au cours des cinq dernières années qui précèdent la retraite. Pendant la retraite, le montant de rente payable par le régime sera indexé annuellement selon 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Cette indexation annuelle est sujette à un maximum de 3,0 %. Le régime garanti, au moment de la retraite, le paiement de la rente pendant une période minimale de 120 mois.

L'autre régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite partiellement indexées calculées en fonction du nombre d'années de service et du salaire final.

Jusqu'à sa terminaison en 2024, la Société maintenait un troisième régime de retraite à prestations définies qui offrait des prestations de retraite non indexées calculées en fonction du nombre d'années de service et du salaire carrière.

Tous les régimes de retraite à prestation définies sont fermés aux nouveaux participants.

26.2.2 Gouvernance du SERP PD

Le SERP PD est administré par la Société sous la vigie du comité de rémunération. La direction détermine les hypothèses actuarielles à utiliser pour calculer la valeur actualisée de l'obligation du régime, établit la stratégie de placement pour les actifs du régime et supervise les activités des gestionnaires de placements pour s'assurer qu'elles sont conformes au mandat qui leur a été confié.

Les actifs du régime sont gardés par le fiduciaire et sont investis par les gestionnaires de placements conformément à la politique de placement approuvée par la direction de la Société. La responsabilité de la direction est de veiller à la gestion des actifs afin d'assurer le service des prestations et de réduire au minimum les cotisations que la Société devra verser à la caisse du régime.

De plus, le SERP PD doit se conformer à la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui exige que 50 % des montants cotisés au régime de même que 50 % des revenus générés par l'actif des régimes soient remis à l'Agence du revenu du Canada (« ARC »). Cette dernière détient les montants reçus dans un compte d'impôt remboursable dans lequel il est impossible pour le régime de tirer un rendement. Les montants détenus dans ce compte sont remboursés au régime lorsque les prestations de retraite sont versées aux participants du régime.

À chaque exercice, la Société reçoit une évaluation actuarielle du SERP PD en date du 30 septembre afin d'en déterminer la capitalisation. S'il y a lieu, la Société doit capitaliser la totalité de la valeur du passif net au titre des prestations définies du SERP PD. La capitalisation ainsi établie est payable en deux versements égaux, soit en décembre de l'année de l'évaluation actuarielle et en janvier de l'année suivante.

26.2.3 Exposition aux risques actuariels

Risque de placement

Les régimes suivent une stratégie de placement de manière à diversifier la nature des rendements des actifs. Étant donné la nature à long terme de l'obligation au titre des prestations définies, une portion des actifs a été investie dans des titres de capitaux propres afin de maximiser le rendement. La Société se fixe des objectifs de placement, tant en pourcentage d'actifs par nature que de rendement à atteindre, qu'elle supervise mensuellement et ajuste au besoin. De plus, une portion des actifs du SERP PD est détenue par l'ARC et est donc entièrement garantie.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt des obligations à taux fixe, qui aurait pour effet de réduire le taux d'actualisation utilisé, accroîtrait la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cette augmentation serait toutefois partiellement atténuée par une augmentation de la valeur des placements des régimes dans des titres d'emprunt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Risque d'inflation, de salaire et de longévité

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction des hypothèses actuarielles suivantes pour chacun des risques identifiés :

Risque	Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Incidence potentielle ⁱ⁾
Salaire	Taux de croissance attendu des salaires des participants aux régimes	Augmentation du taux de croissance attendu des salaires des participants aux régimes	Augmentation
Inflation	Taux d'indexation des rentes servies aux participants retraités des régimes	Augmentation du taux d'indexation des rentes servies, jusqu'à l'atteinte du plafond annuel de 3,0 %	Augmentation
Longévité	Taux de mortalité des participants aux régimes	Augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes	Augmentation

i) Incidence potentielle sur l'obligation au titre des prestations définies.

26.2.4 Évolution de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Solde au début	67 526	63 338
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 443	1 438
Coût de règlement	40	–
Charge d'intérêts	3 154	3 285
Prestations versées	(6 386)	(4 089)
Écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience des régimes	298	278
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	368	3 276
Solde à la fin	66 443	67 526

Au 31 décembre 2024, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 11,6 années (11,8 années au 31 décembre 2023).

26.2.5 Évolution de la juste valeur de l'actif des régimes de retraite

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Solde au début	89 250	93 950
Cotisations nettes (retraits nets) de l'employeur	(9 811)	264
Prestations versées	(6 386)	(4 089)
Frais d'administration	(45)	(13)
Revenu d'intérêts	4 131	4 831
Rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts	(4 823)	(5 693)
Solde à la fin	72 316	89 250

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.2.6 Actif (passif) net au titre des prestations définies

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Actif (passif) net au titre des prestations définies au début	21 724	30 612
Cotisations nettes (retraits nets) de l'employeur	(9 811)	264
Coût des prestations porté en résultat net	(551)	95
Coût des prestations porté en autres éléments du résultat global	(5 489)	(9 247)
Actif (passif) net au titre des prestations définies à la fin	5 873	21 724

26.2.7 Coût des prestations

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Coût des prestations porté en résultat net ⁱ⁾		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 443	1 438
Coût de règlement	40	–
Intérêts nets	(977)	(1 546)
Frais d'administration	45	13
	551	(95)
Coût des prestations porté en autres éléments du résultat global		
Écarts actuariels	666	3 554
Rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts	4 823	5 693
	5 489	9 247
	6 040	9 152

i) Constaté dans les frais de vente et d'administration.

26.2.8 Composition de l'actif des régimes de retraite

Le tableau suivant présente les composantes de l'actif des régimes de retraite, évaluées à la juste valeur :

	Au	Au
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Actifs cotés sur un marché actif		
Titres à revenu fixe	27 295	43 065
Actions ⁱ⁾	6 624	9 980
Encaisse et bons du Trésor	519	174
	34 438	53 219
Actifs non cotés sur un marché actif		
Dépôts en fiducie ⁱⁱ⁾	37 878	36 031
	37 878	36 031
	72 316	89 250

i) Aucun titre de Industries Lassonde inc. n'est détenu au sein des actifs des régimes de retraite de la Société.

ii) Dépôts en fiducie prescrits par l'ARC pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.2.9 Cotisations prévues

Au cours de l'exercice 2025, la Société ne prévoit pas cotiser à ses régimes de retraite à prestations définies.

26.2.10 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

	Au 31 déc. 2024	Au 31 déc. 2023
Obligation au titre des prestations définies		
Taux d'actualisation	4,8 %	4,8 %
Taux de croissance attendu des salaires	5,0 %	5,0 %
Taux d'indexation des rentes servies	1,0 %	1,0 %
Table de mortalité	CPM 2014 ⁱ⁾	CPM 2014 ⁱ⁾
Coût des prestations		
Taux d'actualisation	4,8 %	5,3 %
Taux de croissance attendu des salaires	5,0 %	5,0 %
Taux d'indexation des rentes servies	1,0 %	1,0 %
Table de mortalité	CPM 2014 ⁱ⁾	CPM 2014 ⁱ⁾

ⁱ⁾ Table secteur privé avec amélioration de la mortalité selon l'échelle CPM B.

26.2.11 Analyse de sensibilité

Les analyses de sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies ont été calculées en fonction des changements raisonnablement possibles à chacune des principales hypothèses actuarielles, sans tenir compte de la modification de plusieurs des principales hypothèses actuarielles simultanément. Toute modification d'une hypothèse actuarielle pourrait entraîner la modification d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de la variation de ces hypothèses sur la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses pourraient différer de celles-ci.

Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Au 31 décembre 2024	
		Incidence ⁱ⁾ si augmentation de l'hypothèse \$	Incidence ⁱ⁾ si diminution de l'hypothèse \$
Taux d'actualisation	0,50 %	(3 534)	3 877
Taux de croissance attendu des salaires	0,50 %	345	(338)
Taux d'indexation des rentes servies	0,25 %	502	(481)
Table de mortalité : Espérance de vie des participants	1 an	1 764	(1 690)

ⁱ⁾ Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies.

26.2.12 Date de mesure

Le SERP PD fait l'objet d'une évaluation actuarielle complète à chaque année. L'évaluation actuarielle complète la plus récente aux fins de capitalisation a été effectuée en date du 1^{er} octobre 2024.

L'autre régime fait l'objet d'une évaluation actuarielle complète à tous les trois ans. L'évaluation actuarielle complète la plus récente aux fins de capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2023.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 27. Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à divers risques financiers découlant des instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (comprenant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques financiers de la Société vise à réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur son résultat net. La Société utilise des instruments dérivés pour couvrir certains risques.

La gestion des risques est assurée par un service de trésorerie centralisé et par le comité de direction agissant conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Ils repèrent, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités d'affaires. Le conseil d'administration fournit les lignes directrices de la gestion globale des risques touchant des aspects précis, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de prix, l'utilisation d'instruments dérivés et l'investissement des liquidités excédentaires.

Les analyses suivantes fournissent une mesure des risques financiers découlant des instruments financiers aux 31 décembre 2024 et 2023.

27.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux débiteurs et aux actifs d'instruments dérivés. Aux 31 décembre 2024 et 2023, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs d'instruments dérivés étaient détenus auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction estimait ainsi que le risque de perte était négligeable. Le risque de crédit des débiteurs provient d'une éventuelle incapacité des clients à remplir leurs obligations comme convenu. Les montants à recevoir des débiteurs sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite des pertes de crédit attendues estimées par la direction de la Société selon l'expérience passée et son évaluation de l'environnement économique actuel. La Société peut aussi être exposée au risque de crédit lorsqu'elle a d'importants rabais à recevoir de certains fournisseurs.

Les trois clients les plus importants représentaient 42,2 % du solde des débiteurs-clients au 31 décembre 2024 (42,8 % au 31 décembre 2023) et 40,2 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (40,6 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2023). Chacun de ces trois clients représentait plus de 10 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, soit respectivement 16,1 %; 12,4 % et 11,7 % (respectivement 15,7 %; 12,8 % et 12,1 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

La Société analyse et révisé de façon continue la situation financière de sa clientèle actuelle et applique des procédures rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. La Société gère son risque de crédit comme suit :

- Les limites et termes de crédit sont établis et analysés par des spécialistes internes et externes du crédit, en fonction de sources d'information pertinentes et de l'expérience de la Société auprès de ses clients;
- Les filiales canadiennes de la Société contractent une assurance-crédit pour la majorité de leurs ventes effectuées hors Canada; et
- Les filiales américaines de la Société contractent une assurance-crédit pour la majorité de leurs ventes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au 31 décembre 2024, 94,4 % des comptes débiteurs-clients étaient âgés de moins de 61 jours (92,3 % au 31 décembre 2023). Les tableaux suivants présentent l'âge des débiteurs-clients, déduction faite des pertes de crédit attendues :

	Au 31 décembre 2024				Total
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Courants	177 638	11 175	–	–	188 813
Échus	–	4 002	2 759	8 764	15 525
	177 638	15 177	2 759	8 764	204 338

	Au 31 décembre 2023				Total
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Courants	155 101	10 190	–	–	165 291
Échus	–	1 048	3 373	10 514	14 935
	155 101	11 238	3 373	10 514	180 226

La Société considère comme échus les débiteurs-clients excédant 30 à 60 jours, selon les conditions de crédit du client. La Société procède à l'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque exercice. Le non-respect des délais de paiement et les difficultés financières sont les principaux facteurs pris en considération pour l'identification des créances à risque. La Société comptabilise une perte de crédit attendue ou procède à la radiation du débiteur-client lorsque la direction considère que le montant du recouvrement prévu est moins élevé que le montant réel du débiteur-client. Aux 31 décembre 2024 et 2023, les pertes de crédit attendues n'étaient pas importantes.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et à la juste valeur positive des instruments dérivés présentés à l'état consolidé de la situation financière.

27.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que la Société soit dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations financières au moment de leur échéance. La Société a des obligations contractuelles, des obligations fiscales ainsi que des passifs financiers, dont des passifs d'instruments dérivés et est, par conséquent, exposée au risque de liquidité. Un tel risque peut résulter, par exemple, de la perturbation des marchés ou d'un manque de liquidité.

La Société gère ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées de même que des plans d'exploitation et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées nécessite une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues au moyen de prévisions de la situation financière consolidée de la Société afin de s'assurer de l'utilisation adéquate et efficace des liquidités. La suffisance des liquidités est évaluée par secteur géographique en tenant compte de la volatilité historique et des besoins saisonniers, des investissements planifiés, de même qu'en fonction du profil d'échéance de la dette à long terme. La mise en place de nouvelles facilités de crédit, d'ententes d'emprunt et l'émission ou le rachat d'actions sont pris en charge par un service de trésorerie centralisé. La gestion quotidienne est quant à elle effectuée au niveau des secteurs géographiques.

Au 31 décembre 2024, la Société avait à sa disposition un crédit rotatif CA, un crédit rotatif US et un crédit rotatif Diamond afin de s'assurer d'avoir les fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers et dont les montants disponibles ne peuvent excéder respectivement 475 000 000 \$, 160 000 000 \$ US et 11 400 000 \$. Les termes et conditions relatifs à ces crédits rotatifs sont décrits à la note 21.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des passifs financiers de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus, jusqu'aux dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie contractuels correspondent aux montants non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de clôture.

	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et suivantes
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	1 251	–	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer	429 583	–	–	–	–	–
Instruments dérivés	1 329	34	–	–	–	–
Contreparties éventuelles à payer relatives à un regroupement d'entreprises	21 583	29 042	–	–	–	–
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	941	–	–	–	–	–
Dette à long terme	25 077	139 141	269 245	3 823	3 875	36 329
Paielements d'intérêts ⁱ⁾	26 994	17 998	6 309	2 308	2 089	11 937
	506 758	186 215	275 554	6 131	5 964	48 266

i) Lorsque les flux de trésorerie futurs au titre des intérêts ne sont pas fixes, ils sont calculés à l'aide des taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période.

27.3 Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur, ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix.

27.3.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison des fluctuations de taux d'intérêt de ses obligations financières portant intérêt à des taux variables et au risque de juste valeur en raison de ses obligations financières à taux fixe.

De plus, lors du refinancement d'un instrument d'emprunt, selon la disponibilité des fonds sur le marché et le risque relatif de la Société perçu par les prêteurs, la marge à ajouter aux taux de référence, comme le taux CORRA, le taux SOFR et les taux préférentiels, pourrait varier, influençant directement le taux d'intérêt payable par la Société.

La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée d'obligations financières à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. À cet effet et pour convertir de façon synthétique l'exposition aux taux d'intérêt, elle utilise des instruments dérivés qui prennent la forme de swaps de taux d'intérêt.

Relativement à ses obligations financières à taux variable, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux de référence alors qu'elle serait positive relativement aux swaps de taux d'intérêt. Une diminution de ces mêmes taux aurait une incidence contraire et d'amplitude similaire.

L'utilisation d'un financement à terme est principalement liée aux obligations à long terme de la Société découlant de l'acquisition d'actifs à long terme et de regroupements d'entreprises. Les crédits rotatifs sont utilisés principalement pour financer le fonds de roulement de la Société et fluctuent essentiellement selon des facteurs saisonniers spécifiques à la Société. La Société peut également utiliser ses crédits rotatifs en ajout au financement à terme dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si elle juge qu'elle sera en mesure de rembourser cette somme à moyen terme.

Pour atténuer l'effet des fluctuations futures des taux d'intérêt applicables au crédit rotatif CA et au crédit rotatif US sur les flux monétaires, la Société possédait des swaps de taux d'intérêt. Ces swaps ont fait l'objet de la comptabilité de couverture.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société :

Au 31 décembre 2023				
	Échéance	Taux fixe / variable	Notionnel	Juste valeur \$
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Déc. 2024	4,79 % / SOFR à terme 1 mois	20 000 000 \$ US ⁱ⁾	(6)
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Déc. 2024	4,82 % / SOFR à terme 1 mois	20 000 000 \$ US ⁱ⁾	(15)
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Déc. 2024	4,68 % / SOFR à terme 1 mois	30 000 000 \$ US	10
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Déc. 2024	4,68 % / SOFR à terme 1 mois	30 000 000 \$ US	8

i) Le notionnel du swap de taux d'intérêt reflète une diminution de 10 000 000 \$ US par rapport au notionnel initial, tel que prévu au contrat, et diminuera graduellement pour atteindre 15 000 000 \$ US à l'échéance.

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

Selon les soldes des emprunts à taux variable au 31 décembre 2024, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait eu un effet défavorable de 3 038 000 \$ sur le résultat net. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur le résultat net de la Société.

27.3.2 Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société, en raison de la variation des taux de change, à une baisse ou à une augmentation :

- ♦ De ses investissements nets dans ses établissements à l'étranger puisqu'ils utilisent comme monnaie fonctionnelle le dollar américain;
- ♦ De la valeur de ses instruments financiers, principalement de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des autres éléments du fonds de roulement, des instruments dérivés, de la dette à long terme et des soldes intersociétés libellés en monnaies étrangères; et
- ♦ De la valeur des transactions libellées en monnaies étrangères effectuées par les entités qui ont le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle, soit :
 - Les achats de matières premières et fournitures ainsi que d'équipements libellés en monnaies étrangères effectués par les entités canadiennes; et
 - Les ventes libellées en monnaies étrangères effectuées par les entités canadiennes.

Le risque de change est géré conformément à la politique de gestion du risque de change de la Société. L'objectif visé par cette politique est d'atténuer l'incidence de la fluctuation des taux de change sur le résultat net de la Société ainsi que sur certaines acquisitions d'immobilisations et dettes libellées en monnaies étrangères. Selon cette politique, la Société est tenue d'identifier, par secteur géographique, toute exposition potentielle au risque de change découlant de ses activités. Toujours selon cette même politique, il est strictement interdit d'effectuer des opérations de change à des fins spéculatives.

Pour atténuer le risque de change, la Société utilise diverses stratégies, y compris l'utilisation d'instruments dérivés et de techniques de gestion des couvertures naturelles. La stratégie de couverture de ce risque est effectuée par un service de trésorerie centralisé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle des entités :

	Au 31 déc. 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 266	4 832
Débiteurs	38 373	31 496
Instruments dérivés	510	–
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	73 082	31 478
Instruments dérivés	180	–
Dette à long terme ⁱ⁾	201 446	52 904
Passif relatif au régime incitatif à long terme ⁱⁱ⁾	1 758	–

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

ii) Comprend la tranche à court terme du passif relatif au régime incitatif à long terme.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des contrats de change de la Société. Lorsque désignés à cet effet, les contrats de change font l'objet de la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2024				
	Échéance	Taux	Montant contractuel total	Juste valeur nette totale
\$				
Contrats à terme – Achat \$ US / \$ CA	1 à 10 mois	1,33 à 1,42 \$ CA	143 000 000 \$ US	10 574
Contrats à terme – Achat € / \$ CA	1 à 12 mois	1,50 \$ CA	5 565 000 €	(54)
Contrats à terme – Achat € / \$ US	15 à 24 mois	1,06 à 1,08 \$ US	5 472 300 €	(34)
Au 31 décembre 2023				
	Échéance	Taux	Montant contractuel total	Juste valeur nette totale
\$				
Contrats à terme – Achat \$ US / \$ CA	1 à 12 mois	1,31 à 1,38 \$ CA	201 000 000 \$ US	(3 362)
Contrats à terme – Achat € / \$ CA	1 à 12 mois	1,48 \$ CA	4 995 000 €	(73)

Analyse de sensibilité liée au risque de change

Selon les soldes des instruments financiers libellés en monnaies étrangères au 31 décembre 2024 et selon les contrats de change à terme en vigueur à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation des taux de change des monnaies étrangères de 0,05 \$ par unité de monnaie étrangère aurait eu un effet défavorable de 3 057 000 \$ sur le résultat net et un effet favorable de 4 779 000 \$ sur les autres éléments du résultat global. Une dépréciation des taux de change des monnaies étrangères de 0,05 \$ par unité de monnaie étrangère aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

27.3.3 Risque de prix

Risque de prix des matières premières

Pour atténuer l'effet des fluctuations de prix de certaines matières premières, la Société utilise diverses stratégies dont l'utilisation d'instruments dérivés tels que des contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé. Ces contrats à terme font l'objet de la comptabilité de couverture.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé de la Société :

Au 31 décembre 2024			
Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
	en \$ US / lb sol.		\$
Contrats à terme	3 à 5 mois	3 330 000 lb sol.	639
Au 31 décembre 2023			
Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
	en \$ US / lb sol.		\$
Contrats à terme	3 à 13 mois	3 180 000 lb sol.	(841)

Analyse de sensibilité liée au risque de prix des matières premières

Selon les contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé au 31 décembre 2024, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 10 % du prix du jus d'orange concentré surgelé aurait eu un effet favorable de 1 699 000 \$ sur les autres éléments du résultat global. Une diminution de 10 % du prix du jus d'orange concentré surgelé aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur les autres éléments du résultat global de la Société.

Autre risque de prix

Pour atténuer l'effet des fluctuations du cours des actions de catégorie A sur la juste valeur du régime incitatif à long terme, la Société a contracté des swaps sur le rendement total de ces mêmes actions. Les swaps sur le rendement total ne font pas l'objet de la comptabilité de couverture.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des swaps sur le rendement total de la Société :

Au 31 décembre 2024			
Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
	en \$ CA / action		\$
Swaps sur le rendement total	Décembre 2025	36 345 actions	283
Swaps sur le rendement total	Décembre 2027	43 116 actions ⁱ⁾	281

ⁱ⁾ La quantité totale prévue au contrat est de 83 616 actions.

Au 31 décembre 2023			
Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
	en \$ CA / action		\$
Swaps sur le rendement total	Déc. 2024 et 2025	68 444 actions	141

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Analyse de sensibilité liée à l'autre risque de prix

Selon les attributions effectuées dans le cadre du régime incitatif à long terme et les swaps sur le rendement total au 31 décembre 2024, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 10 % du cours des actions de catégorie A aurait eu un effet défavorable de 396 000 \$ sur le résultat net, alors qu'une diminution de 10 % aurait eu un effet favorable de 331 000 \$ sur le résultat net de la Société.

Note 28. Gestion du capital

Le capital de la Société se définit comme étant les capitaux propres tels qu'ils apparaissent à l'état consolidé de la situation financière de la Société plus la dette totale. La dette totale se définit comme la dette à long terme et la tranche à court terme de la dette à long terme.

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion du capital sont les suivants :

- Gérer de façon à ne pas excéder, toutes choses étant égales par ailleurs, un pourcentage de dette totale sur le capital de la Société (ratio dette sur capital) de 55 %, tout en conservant le coût en capital de la Société à un niveau compétitif par rapport à ses pairs;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions d'affaires lorsqu'elles surviennent; et
- Soutenir la croissance de la Société tout en maintenant un niveau de rendement pour ses actionnaires par le versement d'un dividende qui tient compte des résultats financiers, des besoins de capitaux, des flux de trésorerie disponibles et des perspectives de la Société quant à ses activités et, s'il y a lieu, d'autres facteurs pertinents. La déclaration et le paiement de dividendes sur les actions ordinaires de la Société ainsi que leur montant sont la prérogative du conseil d'administration de la Société.

La Société gère sa structure de capital et peut la modifier en fonction des changements dans la conjoncture économique. Les rachats d'actions, les émissions d'actions et l'utilisation de la dette à long terme constituent les principaux outils que la Société peut utiliser pour ajuster son niveau de capital ainsi que la relation entre les capitaux propres et le niveau de la dette.

La Société s'appuie sur le ratio dette sur capital pour la gestion de son capital. Au 31 décembre 2024, le ratio dette sur capital était de 29,1 % (17,4 % au 31 décembre 2023).

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

Note 29. Engagements et éventualités

29.1 Engagements

	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et suivantes
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Engagements d'achat de services et ententes marketing	7 948	1 968	1 137	1 068	1 068	7 962
Engagements d'achat de matières premières ⁱ⁾	356 566	4 129	–	–	–	–
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	64 279	89 409	–	–	–	–
Engagements d'achat d'immobilisations incorporelles	1 527	–	–	–	–	–
	430 320	95 506	1 137	1 068	1 068	7 962

- i) Certains engagements d'achat de matières premières sont établis selon le prix du marché au 31 décembre 2024. Ils sont donc sujets à fluctuer dans le futur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

29.2 Lettres de crédit

Au 31 décembre 2024, la Société avait des lettres de crédit en circulation totalisant 1 472 000 \$ (1 308 000 \$ au 31 décembre 2023).

29.3 Actions et réclamations

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société évalue le bien-fondé de l'ensemble des actions et réclamations. Des provisions sont constituées chaque fois que le paiement d'une indemnité est jugé probable et que le montant peut être estimé de manière fiable. La direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'auront pas d'influence significative sur la situation financière ou sur le résultat net consolidés de la Société.

Note 30. Informations sectorielles

Les secteurs d'activité sont déterminés en fonction de la structure de gestion et du système d'information interne de la Société. Tous les résultats des secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le comité de direction de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

La Société a déterminé qu'elle n'avait qu'un seul secteur opérationnel à présenter. Cet unique secteur opérationnel génère ses revenus de la vente d'une vaste gamme de produits, incluant des breuvages prêts à boire, des collations à base de fruits, des concentrés de jus surgelés et de produits d'aliments de spécialité ainsi que la prestation de services liés à la vente de ces produits. La Société gère son secteur d'activité en le considérant comme une seule unité opérationnelle stratégique.

Les ventes sont ventilées par secteur géographique en fonction de l'emplacement où la Société a transféré au client le contrôle des biens. Le secteur géographique des actifs à long terme et du goodwill est déterminé selon la localisation des actifs.

30.1 Détail des ventes par secteur géographique

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Canada	1 165 853	1 064 349
États-Unis	1 429 160	1 246 975
Autres	5 878	3 625
	2 600 891	2 314 949

30.2 Détail de certains actifs à long terme et du goodwill par secteur géographique

	Au 31 décembre 2024		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	311 316	346 338	657 654
Immobilisations incorporelles	49 867	286 430	336 297
Goodwill	18 637	480 078	498 715

	Au 31 décembre 2023		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	277 876	222 945	500 821
Immobilisations incorporelles	40 956	143 604	184 560
Goodwill	18 637	302 258	320 895

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 31. Transactions entre parties liées

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Société était contrôlée par 3346625 Canada inc., une entité contrôlée par M. Pierre-Paul Lassonde, membre du conseil d'administration de la Société. Aux 31 décembre 2024 et 2023, cette entité détenait 0,4 % des actions de catégorie A à droit de vote subalterne, 100,0 % des actions de catégorie B à droits de vote multiples et 92,5 % des droits de vote de la Société.

La totalité de la participation ne donnant pas le contrôle de PLH et de Summer Garden, ainsi qu'une partie de celle de Diamond est également détenue par 3346625 Canada inc. Les transactions et soldes en lien avec les participations ne donnant pas le contrôle sont décrits à la note 24.7.

Toutes les transactions avec des parties liées sont effectuées selon les termes et conditions du marché.

31.1 Transactions et soldes entre parties liées

	Exercice terminé le 31 décembre 2024			Total
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants ⁱ⁾	Autres parties liées ⁱⁱ⁾	
	\$	\$	\$	\$
Transactions				
Dividendes versés	15 064	97	–	15 161
Charge liée aux avantages du personnel ⁱⁱⁱ⁾	–	16 662	190	16 852
Charge d'honoraires professionnels	–	18	–	18
Charge liée aux contrats de location de courte durée	–	–	23	23
Charge d'intérêts	285	–	–	285
Charge de redevances liées aux marques de commerce	239	–	–	239
Achat de stocks	–	–	187	187
Refacturations d'avantages du personnel	247	54	27	328
Soldes de comptes				
Débiteurs	4	–	8	12
Créditeurs et charges à payer	849	18	–	867
Débentures à payer	2 850	–	–	2 850

i) Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration et du comité de direction.

ii) Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

iii) Exclut l'incidence des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A sur le coût du régime incitatif à long terme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Exercice terminé le 31 décembre 2023				Total
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants ⁱ⁾	Entreprise associée ⁱⁱ⁾	Autres parties liées ⁱⁱⁱ⁾	
	\$	\$	\$	\$	\$
Transactions					
Dividendes versés	8 286	52	—	—	8 338
Charge liée aux avantages du personnel ^{iv)}	—	12 909	—	563	13 472
Charge d'honoraires professionnels	—	18	—	—	18
Charge liée aux contrats de location de courte durée	—	—	—	23	23
Charge d'intérêts	45	—	—	—	45
Achat de stocks	—	—	—	115	115
Revenus de commissions	—	—	225	—	225
Refacturations d'avantages du personnel	216	48	—	25	289
Soldes de comptes					
Débiteurs	4	—	—	8	12
Créditeurs et charges à payer	—	18	—	—	18
Débitures à payer	3 180	—	—	—	3 180

i) Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration et du comité de direction.

ii) Comprend les transactions jusqu'au 14 novembre 2023, soit lorsque Diamond est devenue une filiale plutôt qu'une entreprise associée.

iii) Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

iv) Exclut l'incidence des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A sur le coût du régime incitatif à long terme.

31.2 Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants portée en résultat net :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	9 343	8 053
Jetons de présence octroyés aux administrateurs	1 225	1 012
Avantages du personnel à long terme dont le paiement est fondé sur des actions ⁱ⁾	4 715	2 892
Avantages postérieurs à l'emploi	1 379	952
	16 662	12 909

i) Exclut l'incidence des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A sur le coût du régime incitatif à long terme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 32. Intérêts détenus dans d'autres entités

Le tableau suivant présente les principales filiales de la Société aux 31 décembre 2024 et 2023 :

	Méthode de consolidation	Pays	% de détention	
			2024	2023
Filiales				
A. Lassonde inc.	Intégration globale	Canada	100,0 %	100,0 %
Spécialités Lassonde inc.	Intégration globale	Canada	100,0 %	100,0 %
Lassonde Pappas and Company, Inc.	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	90,0 %
Apple & Eve, LLC	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	90,0 %
Old Orchard Brands, LLC	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	90,0 %
Sun-Rype Concentrates, Inc.	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	90,0 %
Sun-Rype Products (USA), Inc.	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	90,0 %
Zidian Manufacturing, LLC ⁱ⁾	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	–
Diamond Estates Wines & Spirits Inc.	Intégration globale	Canada	50,0 %	52,9 %

i) Zidian Manufacturing, LLC exerce ses activités sous le nom de Summer Garden Food Manufacturing.

Le tableau suivant présente un sommaire des autres instruments détenus par la Société en lien avec sa participation dans Diamond :

	Au 31 déc. 2024 (en unités)	Au 31 déc. 2023 (en unités)
Bons de souscription à un prix d'exercice de 2,20 \$ l'action, échus en octobre 2024	–	1 123 959
Options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 2,00 \$ l'action, échues en septembre 2024	–	40 000
Options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 1,40 \$ l'action, échéant en septembre 2025	40 000	40 000
Unités d'actions différées	498 913	277 338

Note 33. Événement postérieur à la date de clôture

33.1 Conflit commercial

En mars 2025, l'administration américaine a annoncé son intention d'imposer des tarifs sur les biens importés du Canada et d'autres pays. Le gouvernement canadien a réagi en imposant des contre-mesures tarifaires sur certains biens importés des États-Unis et en annonçant des mesures additionnelles à venir. Dans le contexte actuel, la Société évalue activement la situation ainsi que ses plans d'atténuation concernant les tarifs. Étant donné que plusieurs variables demeurent incertaines, telles que la durée et l'évolution de ces tarifs, les fluctuations des devises, les tendances des taux d'intérêt ainsi que leur impact global sur l'économie, l'incidence de ce conflit commercial ne peut être évaluée de façon fiable.